

Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne :

Une vue d'ensemble des tendances générales

No. 32

**SERIE
MIGRATION
RESEARCH
DE L'OIM**



OIM Organisation internationale pour les migrations

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas les positions de l'Union Européenne ou de l'Organisation Internationale pour les Migrations. Les appellations utilisées et la présentation des données dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'opinion de la part de l'Union Européenne ou de l'IOM concernant des faits tels que statut légal, pays, territoire, ville ou zone particulière, ou à propos de leurs autorités, ou de leurs frontières ou confins.

L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires au sein de la communauté internationale afin de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration, et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Editeur : Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
1211 Genève 19
Suisse
Tél : + 41 22 717 91 11
Télécopie : +41 22 798 61 50
Courrier électronique : hq@iom.int
Internet : <http://www.iom.int>

ISSN 1994-4527

© 2008 Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, archivé ou transmis par quelque moyen que ce soit – électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autres – sans l'autorisation écrite et préalable de l'éditeur.

Migration irrégulière d’Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne :

Une vue d’ensemble des tendances générales

Hein de Haas

pour l’OIM

International Migration Institute
Oxford



OIM Organisation internationale pour les migrations



TABLE DES MATIERES

Abréviations	5
Remerciements	7
Rapport de synthèse	9
1. Introduction	11
2. Définitions clefs et concepts	13
3. Evolution des modèles de migration régionale	15
3.1. De la migration trans-saharienne à trans-méditerranéenne	15
3.2. Routes et méthodes de migration	17
3.3. Transit ou établissement ?	19
4. Quantification des modèles migratoires	21
4.1. Principaux pays d'origine	21
4.2. Pays nord-africains de destination et de transit	26
4.3. Pays européens de destination	27
4.4. Migration trans-saharienne et trans-méditerranéenne	31
4.5. Estimation des flux irréguliers	42
5. Recherche des lacunes et besoins	45
6. Conclusions	47
Notes de fin d'ouvrage	51
Références	53
Appendice	59

ABREVIATIONS

BIT	–	Bureau international du travail
CE	–	Commission européenne
CIMADE	–	Comité inter-mouvements auprès des évacués
OCDE	–	Organisation de coopération et de développement économiques
UE	–	Union européenne
UNHCR	–	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
UNODC	–	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
UNPD	–	Division de la population des Nations unies

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être menée à bien sans le soutien généreux de l'Union Européenne accordé au *Programme pour soutenir et renforcer le dialogue et la gestion concernant la migration irrégulière et de transit au Maghreb en provenance de l'Afrique de l'Ouest*, exécuté par l'OIM.

Le présent article est basé sur une étude plus détaillée présentée sous forme d'un rapport IMI en 2007, intitulé « *The Myth of Invasion* ». L'auteur voudrait saisir cette occasion pour remercier Margarida Marques, Petra Mezzetti, Ferruccio Pastore et Antía Pérez Caramés pour leurs soutiens et conseils précieux. Les remerciements sont également dus à Rutvica Andrijasevic, Stephen Castles, Nora El Qadim, Georgia Jettinger, Emanuela Paoletti, Nick Van Hear et Ilse van Liempt pour leurs commentaires et appréciations offerts tout au long du développement du manuscrit.

RAPPORT DE SYNTHESE

Les médias et les discours politiques prédominants véhiculent une image apocalyptique d'un exode massif et croissant d'Africains désespérés fuyant la pauvreté et la guerre dans leurs pays, entassés sur des bateaux pourris flottant à peine pour essayer d'entrer dans l'insaisissable « El Dorado » européen (cf. Pastore et al., 2006). Les migrants eux-mêmes sont généralement dépeints comme des victimes de trafiquants et passeurs impitoyables et « sans scrupules ». Si bien que les solutions politiques préconisées – qui se résument invariablement à *réfréner* la migration – se concentrent sur la « lutte » ou le « combat » contre la migration irrégulière en intensifiant les contrôles aux frontières et les mesures énergiques contre le trafic et le passage en fraude lié à la criminalité. Malgré l'incontestable augmentation de la migration régulière et irrégulière d'Afrique occidentale en Europe qui a eu lieu au cours des dix dernières années, les preuves empiriques disponibles dissipent la majeure partie de ces suppositions.

Tout d'abord, la migration illégale d'Afrique en Europe n'est pas aussi nouvelle qu'on le suggère généralement. Les traversées illégales de la Méditerranée par les Nord-africains ont en effet été un phénomène persistant depuis que l'Italie et l'Espagne ont introduit l'obligation de visas au début des années 90. Le changement majeur a été que les Africains subsahariens ont commencé, surtout depuis 2000, à rejoindre les Nord-africains et à les supplanter en tant que plus grande catégorie de migrants irréguliers émigrant par bateau.

Ensuite, il existe une idée fautive selon laquelle tous les migrants ou la plupart de ceux qui traversent le Sahara sont « en transit » vers l'Europe. Or, il est possible qu'il y ait plus d'Africains subsahariens vivant au Maghreb qu'en Europe. On estime en effet que les Africains subsahariens qui entrent au Maghreb par an par voie terrestre sont de 65.000 à 120.000, alors que 20 à 30 pour cent seulement d'entre eux sont estimés entrer en Europe. Alors que la Libye est à elle seule un important pays de destination et nombreux sont les migrants qui, ayant échoué ou n'ayant pas voulu s'aventurer à entrer en Europe, préfèrent comme deuxième option rester en Afrique du Nord.

Troisièmement, la majorité des Africains occidentaux entrent légalement en Europe. Dans les dernières années, l'augmentation totale annuelle de la population d'Africains occidentaux *enregistrée* en UE a été d'environ 100.000. Le nombre total de traversées irrégulières réussies par des Africains subsahariens devrait être calculé de l'ordre de plusieurs dizaines de milliers – selon nos estimations, de 25.000 à 35.000 par an -, ce qui ne représente qu'une fraction du total de l'immigration dans l'UE qui est de 2.6 millions en 2004. La majorité des migrants *entrent* légalement en Europe et y restent ensuite au-delà de leurs visas.

Quatrièmement, en dépit d'une récente augmentation, la migration d'Afrique occidentale en Union européenne est relativement modeste comparée à celle d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est. On estime à 800.000 les migrants d'Afrique occidentale enregistrés dans les principaux pays européens d'accueil comparés aux 2.600.000 Nord-africains. À eux seuls, les immigrants marocains dépassent *tous* les immigrants d'Afrique occidentale en Europe.

Plus qu'une réponse désespérée au dénuement, la migration est généralement un choix conscient fait par des individus et des ménages relativement aisés pour améliorer leurs sources de revenus. De même, le portrait courant des migrants Africains irréguliers comme des victimes de trafiquants et passeurs est en contradiction avec la preuve que la vaste majorité des migrants partent de leur propre initiative. Le trafic d'êtres humains est relativement rare et les passeurs ne font habituellement pas partie de la criminalité organisée internationale, mais sont basés localement et opèrent seuls ou en petits réseaux.

Depuis les années 90, les Etats européens ont intensifié leurs contrôles de frontières et ont essayé d'« extérioriser » ces politiques en faisant pression sur certains pays nord-africains pour réprimer la migration irrégulière et de signer des accords de réadmission en échange d'aide, de support financier et de permis de travail. Tandis qu'elles échouaient à freiner l'immigration, ces politiques ont eu une série d'effets secondaires involontaires sous forme de croissantes violations des droits des migrants et une diversification des routes migratoires transsahariennes et des points de traversée maritime.

Dans la pratique, il semble presque impossible de boucler les longues frontières sahariennes et les côtes africaines et européennes si les gouvernements européens et africains voulaient le faire. Malgré les discours politiques qui insistent sur la nécessité de « combattre l'immigration illégale », les Etats européens et africains semblent avoir peu d'intérêt authentique à arrêter la migration du fait que leurs économies sont devenues dépendantes respectivement de la main d'œuvre et des envois de fonds des migrants. En fait, il y a une divergence croissante entre les politiques de migration restrictives et la demande de main d'œuvre bon marché des migrants en Europe et en Libye.

À moins de circonstances exceptionnelles, il est par conséquent probable que la migration d'Afrique occidentale au Maghreb et en Europe continuera. Ce qui explique pourquoi l'intensification des contrôles de frontières ont plutôt abouti à une rapide déviation des routes de migration et à une augmentation des risques, des coûts et des souffrances des migrants concernés qu'à une diminution de la migration. Tant que n'auront pas été créées d'autres voies d'immigration légales répondant à la réelle demande de main d'œuvre et tant qu'existeront les vastes économies informelles, il est probable qu'un substantiel pourcentage de cette migration restera irrégulière.

1. INTRODUCTION¹

L'Europe du Sud connaît bien la migration irrégulière provenant des principaux pays du Maghreb, autrement dit Algérie, Maroc et Tunisie. Depuis le début des années 90, des milliers de Nord-africains ont essayé chaque année de traverser la Méditerranée pour atteindre l'Espagne et l'Italie. Mais, comme l'ont démontré les récentes crises liées à la migration, les Africains subsahariens émigrent de plus en plus en Libye, Algérie, Tunisie et Maroc en utilisant souvent cette région comme point de transit vers l'Europe alors que d'autres restent dans la région du Maghreb.

Des masses grossissantes d'Africains désespérés fuyant la pauvreté et la guerre dans leurs pays essaient d'entrer illégalement en Europe. Tout du moins, est-ce l'image que véhiculent les médias et les discours populaires. Les images dramatiques de migrants africains escaladant en masse les hautes barrières des frontières qui séparent les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla sur la côte méditerranéenne du Maroc que l'on a vues en automne 2005, leurs tentatives plus que quotidiennes de traverser la Méditerranée sur de petits bateaux de pêche et l'arrivée par bateau de grands nombres de migrants africains sur les côtes des Iles Canaries durant l'été 2006 ont renforcé la *perception* d'une pression croissante de la migration africaine sur les frontières sud de l'Europe.

Ces dernières années, la question a également été placée au sommet des priorités de l'agenda UE et de ses Etats membres. Depuis les années 90, les Etats européens ont principalement répondu à la persistante immigration illégale en intensifiant leurs contrôles de frontières. Ce qui a impliqué le déploiement de matériel et de forces militaires et paramilitaires pour prévenir la migration par mer (Lutterbeck, 2006). En 2000, lorsque des groupes d'immigrants ont commencé à se frayer un chemin dans Ceuta et Melilla, des barrières ont été dressées (Goldschmidt, 2006). Durant la dernière décennie, l'Espagne a essayé de boucler ses frontières. En plus de dresser des barrières à Ceuta et Melilla, le gouvernement espagnol a installé un système radar d'avertissement préalable (SIVE ou Système Intégré de Vigilance Externe) dans le Détroit de Gibraltar, système qui a récemment été élargi aux Iles Canaries (Lahlou, 2005).

Les pays de l'UE ont aussi essayé d'« externaliser » les contrôles de frontières vers les pays du Maghreb en les transformant en une sorte de « zone tampon » en vue de réduire les pressions de la migration sur les frontières sud de l'Europe (Goldschmidt, 2006; Lutterbeck, 2006; Perrin, 2005; Schuster, 2005). Ce qu'ils ont fait en faisant pression sur certains pays Nord-africains pour qu'ils répriment la migration clandestine, en durcissant leurs lois sur l'immigration (Belguendouz, 2005; Boubakri, 2006), et en réadmettant les migrants subsahariens en Europe et en les expulsant de leurs propres territoires nationaux (Goldschmidt, 2006; Lahlou, 2005; Lutterbeck, 2006).

Les pays Nord-africains ont signé des accords de réadmission avec plusieurs pays européens, en échange souvent d'aide au développement, de supports matériels et financiers pour les contrôles frontaliers (conjoints) et, en particulier en Italie, des nombres limités de permis de travail temporaires pour les immigrants (Chaloff, 2005; Cuttitta, 2005). Face à la récente augmentation de la migration trans-méditerranéenne de l'Afrique subsaharienne, l'Italie et l'Espagne ont en particulier conclu récemment des accords similaires avec les pays subsahariens. Depuis 2003, l'Espagne et le Maroc, ainsi que l'Italie et la Libye, ont commencé à collaborer contre de l'aide, en matière de patrouilles navales conjointes et de réadmission de migrants. En 2006, l'Espagne a reçu un support limité de Frontex – la nouvelle agence de contrôle des frontières extérieures de l'UE – pour patrouiller, par avions, hélicoptères et patrouilleurs, les routes entre le Sénégal, la Mauritanie, le Cap Vert et les Iles Canaries. Frontex entend également coordonner des patrouilles en ce qui concerne l'Italie, la Grèce et Malte en vue de surveiller la zone entre Malte, l'île italienne de Lampedusa et les côtes tunisiennes et libyennes.

Les médias, les politiciens et les spécialistes dépeignent souvent cette migration comme « nouvelle », « croissante » et « massive ». Les reportages des médias et les discours politiques suscitent l'image apocalyptique d'une « vague » ou « exode » d'Africains désespérés fuyant la pauvreté et la guerre dans leurs pays, entassés sur des bateaux pourris flottant à peine pour essayer d'entrer dans l'insaisissable « El Dorado » européen, (cf. Pastore et al., 2006). On croit couramment que des millions d'Africains subsahariens attendent en Afrique du Nord de traverser la mer pour l'Europe, ce qui alimente la peur d'une invasion menaçante. Ces migrants sont généralement vus comme des migrants économiques qui se font peut-être passer pour des réfugiés (Yassine, 2006).

Toutefois, la base empirique de cette perception est plutôt bancale. Le problème présente deux volets. D'une part, il y a encore un manque de recherche empirique sur la question. De l'autre, on ignore souvent la riche documentation qui se dégage de la littérature empirique, qui *était* devenue disponible ces dernières années et avait été principalement explorée par des chercheurs francophones tels que Pliez (2002), Escoffier et Lahlou (2002) et Bensaad (2003). Le but principal de cette étude est de parvenir à une compréhension quantitative et mieux fondée empiriquement de la nature, l'échelle et la récente évolution de la migration d'Afrique occidentale en Afrique du Nord et en Europe.² Ce que nous poursuivrons en analysant les données des statistiques officielles disponibles ainsi que la politique émergente et la littérature de la recherche sur cette question. Sur la base de cette analyse, la présente étude évaluera également la manière dont les politiques pour endiguer la migration transsaharienne et méditerranéenne ont affecté ces modèles de migration.

2. DEFINITIONS CLEFS ET CONCEPTS

La plus grande partie de la confusion dans les débats actuels sur la migration clandestine d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Europe est liée au manque de définition de ses principaux concepts. Cela s'applique tout d'abord à la migration illégale. Les frontières entre migration régulière et irrégulière ne sont pas toujours claires. Il est en tout premier lieu utile d'établir une distinction entre *entrée* irrégulière et *séjour* irrégulier. Par exemple, la plupart des migrants entrent légalement dans un pays, mais y restent par la suite au-delà de la durée de leurs visas ou se livrent à des travaux interdits, si bien que leur statut devient irrégulier. À l'inverse, les migrants qui entrent ou résident illégalement dans un pays peuvent acquérir la résidence légale en obtenant du travail, en se mariant ou en se régularisant. Dans le cas de la migration subsaharienne par voie terrestre, les migrants traversent de nombreux pays, dont certains autorisent leur entrée et d'autres non, si bien qu'un migrant y entre et en sort légalement et illégalement.

Nous définirons la migration irrégulière au sens large du terme comme un « mouvement international ou un séjour en conflit avec les lois sur la migration ». Aux fins de la présente étude, nous utiliserons une définition plus restreinte se concentrant sur le processus réel de la migration : « franchir des frontières sans autorisation adéquate ou violer les conditions d'entrée dans un autre pays » (Jordan & Düvell, 2002 : 15). Cette définition comprend tous les voyages effectués par les Africains subsahariens en Afrique du Nord et en Europe qui impliquent ce type de franchissement illégal de frontières. Il est néanmoins important de réaliser qu'une consistante proportion de la population de migrants qui résident légalement en Europe ont été, à un certain stade de leur séjour, des migrants clandestins. Tout en se concentrant sur la migration *irrégulière*, cette étude ne dissociera pas artificiellement la migration irrégulière de celle régulière, parce que l'on sait que ces deux phénomènes sont réciproquement liés (Allasino et al., 2004; Schoorl et al., 2000).

Trafic et passage en fraude sont deux autres principaux termes que l'on trouve souvent confondus dans les discours politiques et académiques. L'expression « trafic de personnes » est restreinte aux situations où les individus sont dupés, menacés ou contraints à des situations d'exploitation, y compris la prostitution. « Passage en fraude d'êtres humains » implique qu'un migrant achète volontairement des services en vue de contrevenir aux restrictions sur l'immigration sans qu'il soit nécessairement victime de duperie ou d'exploitation (Carling, 2006). Toutefois, il est souvent difficile d'établir une distinction précise entre ce qui est volontaire et ce qui est forcé car, sauf en cas d'esclavage, le comportement du migrant est en même temps fait de capacités d'agir en propre et de contraintes structurelles à des degrés variables.

Dans cette étude, le terme « migrant » inclue à la fois les migrants travailleurs et les réfugiés, à moins qu'ils ne soient spécifiés autrement. En présentant les données sur la migration, les migrants sont définis d'après leur pays natal. Les deuxièmes générations ne sont pas prises en considération car elles ont moins d'importance aux fins de cette étude.

La migration de transit est un autre concept couramment utilisé dans le contexte de la migration illégale d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord, à tel point qu'on l'utilise de manière presque interchangeable avec migration clandestine, et donc de manière erronée (pour plusieurs exemples, voir Düvell, 2006). Il n'existe pas de définition établie pour ce terme et, comme nous le verrons, les migrants d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord ne peuvent certainement pas être tous classés comme des migrants en transit. De plus, l'intention d'aller plus loin (qui est la base de la plupart des définitions de la migration de transit) ne se convertit pas nécessairement en réel déplacement. Il en est de même pour les problèmes de distinction entre migration temporaire et permanente – dans ces cas-là (retour) les intentions d'émigrer ne correspondent souvent pas à de réels flux. Les définitions de « migration de transit » et « ordinaire » sont donc ambiguës. Le terme migrant de transit semble donc être plus utile en tant que catégorisation *post-hoc*.

Ce qui complique ultérieurement les choses est le fait que la migration de transit est en large mesure devenue un terme politisé et par conséquent chargé de valeur que l'on utilise pour étiqueter les migrants « ceux qui devraient aller plus loin ». Même les migrants travailleurs en Libye ou les colons *de facto* qui ont séjourné des années ou des décennies en Afrique du Nord (voir Roman, 2006)³ ont récemment été re-étiquetés « migrants en transit ». Ce qui jette de sérieux doutes sur la valeur ajoutée, l'utilité et l'avantage d'utiliser le mot « transit » en tant que catégorie analytique. Ce rapport n'utilisera par conséquent pas le terme transit pour catégoriser les *migrants individuels*. Le terme plus général « migration de transit » semble être plus utile pour décrire un phénomène migratoire opérant au niveau macro des sociétés et des pays. *La migration de transit* peut alors être définie comme le mouvement de personnes qui entrent dans un territoire national, peuvent y rester plusieurs semaines ou des mois et y travailler pour payer ou organiser la prochaine étape de leur voyage, mais qui quittent ce pays, par exemple avant la fin d'une année, pour une destination ultérieure (cf. Düvell, 2006).

3. EVOLUTION DES MODELES DE MIGRATION REGIONALE

3.1. De la migration transsaharienne à trans-méditerranéenne

Comme dans d'autres parties de l'Afrique, il est évident qu'il y a en Afrique Occidentale un très haut niveau de mobilité précoloniale (cf. Arthur, 1991; Bakewell & De Haas, 2007). Tout au long de l'Histoire, il y a également eu une intensive mobilité de population entre les deux côtés du Sahara à travers le commerce transsaharien (les caravanes), les conquêtes, les pèlerinages et l'éducation religieuse. Le commerce transsaharien reliait l'Afrique du Nord et Occidentale sur le plan à la fois économique, politique et social (Lydon, 2000; Marfaing & Wippel, 2004). C'est seulement avec l'avènement du colonialisme, qui traça des frontières là où il n'y en avait jamais eu et créa des Etats modernes, que la mobilité et le commerce transsahariens se sont effondrés.

Mais les fondations du système contemporain de migration transsaharienne ont été jetées peu de temps après leur indépendance. Après la crise du pétrole de 1973, la Libye et, en moindre mesure l'Algérie, ont connu une croissante immigration de travailleurs qui venaient de leurs voisins méridionaux jusqu'à l'intérieur des terres surchauffées du Sahara où étaient situés les puits de pétrole, mais où les travailleurs libyens refusaient souvent de travailler (cf. Pliez, 2004; Spiga, 2005).

Ce tableau changera radicalement dans les années 90. Un progressif changement de politique étrangère en Libye contribua à une énorme vague de migration subsaharienne en Libye. L'embargo des Nations Unies entre 1992 et 2000 a en particulier incité à Libye à intensifier ses relations avec les pays subsahariens. En tant qu'élément de sa nouvelle politique « panafricaine » la Libye commença à inviter les Africains subsahariens à travailler en Libye (Boubakri, 2004; Pliez, 2002; Pliez, 2004). Destination traditionnelle des migrants des pays nord-Africains, y compris le Soudan, la Libye devint une principale destination pour les migrants d'Afrique Occidentale et la Corne d'Afrique (Boubakri, 2004; Hamood, 2006; Pliez, 2002; Pliez, 2004). Au début des années 90, la plupart des migrants en Libye venaient des pays voisins, Soudan, Tchad et Niger, qui devinrent par la suite des pays de transit des migrants qui provenaient d'un rayon de pays subsahariens beaucoup plus large (Bredeloup & Pliez, 2005).

Outre la nouvelle politique d'immigration de la Libye, à partir de la moitié des années 90, la croissante instabilité, les guerres (civiles) et le déclin économique qui s'y associait dans plusieurs parties de l'Afrique Occidentale et Centrale a aussi contribué à augmenter la migration transsaharienne. En outre, la guerre civile qui avait éclaté en 1999 s'ajoutant au déclin économique et à la xénophobie croissante en Côte d'Ivoire - qui était jusqu'alors la principale destination de la migration d'Afrique Occidentale - a

incité des centaines de milliers de migrants à quitter ce pays (Black et al., 2004; Drumtra, 2006; Kress, 2006). Bien que nombre de ces migrants soient restés ou retournés en Côte d'Ivoire, ce pays perdit la plus grande partie de son attrait pour les migrants d'Afrique Occidentale. Confrontés au manque de destinations alternatives dans la région, des nombres croissants d'Africains subsahariens ont été incités à émigrer hors de la région dans des pays tels que l'Afrique du Sud (Adepoju, 2004; Morris, 1998), le Gabon et le Botswana (Adepoju, 2000), mais aussi la Libye.

Au début, la plupart des Africains subsahariens effectuaient la traversée transsaharienne pour aller travailler en Libye. La présence de migrants subsahariens au Maroc et en Tunisie restait largement limitée à des nombres relativement faibles d'étudiants, de commerçants, de professionnels et de quelques réfugiés de la République Démocratique du Congo, de la Libéria et de la Sierra Leone. La migration transsaharienne par voie terrestre dans ces pays était relativement rare (Barros et al., 2002; Boubakri, 2006; Goldschmidt, 2003; Lindstrom, 2002).

Toutefois, c'est en particulier depuis la fin des années 90 que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie ont commencé à assister à une migration croissante de différentes régions de plus en plus nombreuses de pays subsahariens. Ces changements de modèle dans la migration ont probablement été renforcés par l'influence de la xénophobie croissante en Libye après les violents affrontements en 2000 entre travailleurs libyens et Africains. Ce qui a mené à des réglementations d'immigration plus restrictives et à des expulsions régulières par la force (Hamood, 2006; Pliez, 2004; Schuster, 2005) et a probablement contribué à une diversification et à un changement partiel vers l'ouest des routes de migration transsahariennes se dirigeant en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Bien qu'elle soit devenue de plus en plus irrégulière du fait du régime d'immigration restrictif, la migration en Libye a néanmoins continué en raison de son persistant besoin de main d'œuvre d'immigrants.

Vers l'année 2000, le nouveau changement fondamental des modèles migratoire a eu lieu lorsque les migrants subsahariens ont commencé à rejoindre le Maroc pour essayer d'entrer illégalement en Espagne de Ceuta et de Melilla ou de traverser le Détroit de Gibraltar ou de Tunisie en Italie (Lampedusa, Pantelleria ou la Sicile) sur des *pateras* (bateaux de pêche) (Barros et al., 2002; Boubakri, 2004). Les Maghrébins avaient commencé à le faire depuis que l'Italie et l'Espagne avaient introduit au début des années 90 l'obligation de visas pour les travailleurs nord-africains. Cette augmentation a été tellement forte que, depuis lors, les Africains subsahariens ont surpassé les Nord-africains en tant que plus large groupe intercepté par les gardes frontières européens (De Haas, 2006b). De plus, les migrants subsahariens en Libye ont de plus en plus essayé de passer directement en Europe en partant des côtes libyennes en transformant ainsi la Libye de pays de destination à pays de destination *et* de transit.

C'est ainsi que les migrants subsahariens ont créé une connexion vitale entre le système résurgent de migration transsaharienne et euro-méditerranéenne déjà bien établi. La présence croissante d'Africains subsahariens au Maghreb, la persistante demande de main d'œuvre d'immigrants en Europe (du sud) où les salaires et les sources de revenu sont de loin bien meilleures qu'en Libye et les réseaux bien établis de passeurs qui aident les Maghrébins à traverser la Méditerranée ont tous contribué à ce changement fondamental du panorama migratoire entre l'Afrique et l'Europe.

3.2. Les routes et méthodes de migration

Les migrants utilisent de nombreuses routes terrestres, maritimes et aériennes pour atteindre les destinations qu'ils désirent en Afrique du Nord et en Europe. Les politiques d'immigration européennes de plus en plus restrictives et l'intensification des contrôles de la migration ont mené à une confiance croissante dans les routes terrestres, mais les migrants qui peuvent se le permettre effectuent en avion une partie au moins de leur voyage pour l'Afrique du Nord. Le voyage transsaharien s'effectue généralement en plusieurs étapes et peut d'ailleurs durer d'un mois à plusieurs années. En route, les migrants s'établissent temporairement dans les villes situées aux carrefours de la migration pour y travailler et gagner suffisamment d'argent afin de poursuivre leur voyage, généralement dans de gros camions ou en pick-up (Barros et al., 2002; Brachet, 2005; Collyer, 2005; Escoffier, 2006).

Bien qu'il existe une multitude de routes transsahariennes, la majorité des migrants, au moins jusqu'à récemment, entraient au Maghreb à partir d'Agadez au Niger (Bensaad, 2003; Brachet, 2005). Agadez est située aux carrefours historiques des cœur de l'Afrique Centrale et Occidentale. D'Agadez, les routes migratoires bifurquent vers les oasis de Sebha en Libye et Tamanrasset au sud de l'Algérie. Du sud de la Libye, les migrants vont à Tripoli et autres villes côtières ou en Tunisie; de la côte, les migrants voyagent par bateau soit pour Malte, soit pour les îles siciliennes de Lampedusa, Pantelleria et la Sicile.

De Tamanrasset en Algérie, les migrants vont dans les villes du nord ou entrent au Maroc par la frontière près d'Oujda (Barros et al., 2002). D'Oujda, au Maroc, les migrants essayent d'entrer en UE, soit en traversant la mer en partant de la côte nord, soit en entrant dans les enclaves espagnoles de Ceuta ou Melilla, ou bien ils vont à Rabat et Casablanca, où ils s'installent au moins temporairement. Depuis 1999, la politique plus rigide dans le Détroit de Gibraltar a mené à une générale diversification des points où essayer de traverser. Les migrants ont commencé à traverser la Mer Méditerranée pour l'Espagne continentale à partir des côtes plus orientales du Maroc ou de l'Algérie, des côtes tunisiennes aux îles italiennes et de la Libye en Italie et à Malte. Depuis 2001, les migrants au Maroc sont de plus en plus allés en direction sud vers le Sahara occidental afin d'arriver aux Iles Canaries (Carling, 2007; De Haas, 2006b).

A l'extrémité ouest du continent et probablement pour répondre aux plus nombreux contrôles de frontières et aux politiques intérieures en Méditerranée et en Afrique du Nord, il y a eu une récente augmentation de migrants qui évitent de traverser le Sahara pour arriver au Maghreb en voyageant directement par mer des côtes mauritaniennes, cap verdiennes, sénégalaises et autres côtes d'Afrique Occidentale aux Iles Canaries sur les traditionnels bateaux de pêche en bois (*pirogues*) (Oumar Ba & Choplin, 2005).

Ces dernières années, des migrants de Chine, Inde, Pakistan et Bangladesh ont aussi commencé à émigrer au Maghreb par les routes sahariennes. Ils vont pour la plupart en avion de l'Asie jusqu'aux capitales d'Afrique Occidentale, parfois en passant par les Etats du Golfe. De là, ils suivent le tracé saharien normal qui passe par le Niger et l'Algérie jusqu'au Maroc. D'autres entrent en Afrique du Nord par l'Egypte pour la Libye et la Tunisie, d'où ils font la traversée pour l'Italie et Malte (Simon, 2006 : 39). En 2007, un nombre croissant d'Asiatiques ont rejoint les Africains pour traverser l'Océan Atlantique des côtes occidentales africaines jusqu'aux Iles Canaries.

Bien que les migrants soient couramment décrits comme des victimes (passives) de réseaux de « trafiquants sans scrupules » et d'« impitoyables » passeurs aux mains de la criminalité, les preuves empiriques basées sur des recherches parmi les migrants en question, suggèrent fortement que ce trafic est rare et que leur grande majorité émigre de leur propre initiative (Alioua, 2005; Barros et al., 2002; Brachet, 2005; Collyer, 2006; Escoffier, 2006). Plus qu'une réponse désespérée au dénuement, la majeure partie de la migration est généralement un choix et un investissement de familles et ménages relativement aisés en vue d'améliorer leurs sources de revenus futurs (Alioua, 2005; Collyer, 2006; Escoffier, 2006; Goldschmidt, 2006; Mazzucato, 2005). Habituellement, les migrants paient la partie difficile du voyage, qui implique généralement un seul passage de frontière à la fois (Brachet, 2005; Collyer, 2006). Le plus souvent, les passeurs tendent à être d'anciens nomades opérant dans des réseaux relativement petits et sans rapports les uns avec les autres (Pastore et al., 2006). Ces passeurs coopèrent souvent avec la police locale, des fonctionnaires de frontière et des intermédiaires (cf. Brachet, 2005).

Durant les différentes phases de traversée du Sahara jusqu'jusqu'en Afrique du Nord, les migrants dépensent des centaines de dollars en bakchichs, passeurs, transports et nécessités quotidiennes. En 2003, on estimait qu'une traversée en bateau du Maroc en Espagne coûtait de 200 \$ à 800 \$ pour les Marocains mineurs et adultes respectivement, et de 800 jusqu'à 1,200 \$ pour les Africains subsahariens francophones et anglophones (Lahlou, 2003). Les prix de traversée de Libye en Italie semblent être plus ou moins similaires. UNODC (2006) a cité des rapports de presse qui mentionnent des prix de 880 US\$ pour la traversée du Maroc aux Iles Canaries, de 385-1260 US\$ de Nouadhibou aux Iles Canaries et de 480-1930 US\$ du Sénégal aux Iles Canaries. Les traversées les plus sûres, par exemple à bord de cargos, tendent à être de plus en plus onéreuses (Oumar Ba & Choplin, 2005).

Alors que les médias se concentrent sur les « boat people », de nombreux migrants (nord-Africains et subsahariens) utilisent d'autres méthodes – visas touristiques, faux papiers, en se cachant dans les bateaux avec ou sans le consentement de l'équipage, en escaladant les barrières autour des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla ou en essayant de nager autour d'elles (Collyer, 2006; De Haas, 2003; Oumar Ba & Choplin, 2005; Van Liempt, 2007). Pour répondre aux plus grandes restrictions en Afrique du Nord, les fonctionnaires de police et des douanes tendent à exiger de plus gros bakchichs et les migrants utilisent de plus en plus les routes secondaires à travers le désert, souvent plus dangereuses à la frontière nord-Africaine (Brachet, 2005).

Chaque année, nombreux sont ceux qui meurent ou sont sérieusement blessés en essayant d'entrer dans l'Union européenne. Une organisation espagnole pour les droits de l'homme a dénoncé en 2005 la mort d'au moins 368 personnes pendant qu'elles traversaient la mer pour l'Espagne, mais ce chiffre pourrait être deux ou trois fois plus élevé en raison des nombreux corps que l'on ne trouve jamais (Asociacion Pro Derechos Humanos de Andalucia, 2006). Les organisations pour les droits de l'homme estiment que 3.285 cadavres à eux seuls, ont été trouvés entre 1997 et 2001 sur les côtes du Détroit de Gibraltar (Schuster, 2005). Le nombre réel de noyades est significativement plus élevé car ne connaît pas le pourcentage exact de corps jamais trouvés. Carling (2007) a estimé que le risque réel de mourir en traversant la mer pour l'Espagne est resté pratiquement tout le temps autour de un pour cent ou qu'il a même légèrement diminué dans les dernières années. Bien qu'il n'y ait aucune preuve empirique pour soutenir ces dénonciations, on pense que les risques de traversée du Sahara sont au moins aussi élevés que ceux plus largement médiatisés des traversées non documentées de la Méditerranée ou de l'Atlantique (Collyer, 2006).

Si possible, les migrants nord-africains et subsahariens évitent, pour entrer en Europe, les dangereuses traversées par bateaux de pêche. En 2002, dix pour cent seulement de la population de migrants irréguliers en Italie est entré illégalement par mer dans le pays (Cuttitta, 2007). Les preuves empiriques suggèrent que la plupart des migrants subsahariens illégaux entrent également en Europe et y restent ensuite au-delà de la durée de leurs visas (Coslovi, 2007; Schoorl et al., 2000; UNODC, 2006). Selon une enquête, environ un tiers d'immigrants sénégalais et ghanéens irréguliers en Espagne et en Italie sont respectivement entrés illégalement dans ces pays, par rapport aux deux tiers de ceux qui y restent après l'expiration de leurs visas (Schoorl et al., 2000).

3.3. Transit ou établissement?

Une fois en Europe, nombreux sont les migrants irréguliers qui s'arrangent pour y rester et s'y établir. Une minorité seulement de ceux appréhendés par les gardes frontières espagnols, italiens et maltais sont renvoyés dans leurs pays. En 2002 et 2003, environ un quart seulement des migrants irréguliers détenus ont effectivement été expulsés et plus de 66.000 relâchés (Carling, 2007). À part cette capacité d'expulsion limitée, cela est

lié aux difficultés d'identifier les migrants. Les pays Africains subsahariens sont souvent réticents à collaborer en matière de réadmission forcée de grands nombres de migrants irréguliers. De nombreux migrants détruisent leurs papiers pour éviter d'être expulsés, tandis que les demandeurs d'asile, les mineurs et les femmes enceintes ont souvent le droit de résidence (au moins temporaire) pour raisons humanitaires (cf. Kastner, 2007).

Bien que plusieurs pays de l'UE aient signé des accords de réadmission avec un nombre croissant de pays africains, les expulsions sont souvent difficiles à appliquer dans la pratique (Barros et al., 2002; CIMADE, 2004; Collyer, 2006; Escoffier, 2006). Le résultat est que de nombreux migrants appréhendés sont finalement relâchés après la période maximale de détention, avec un ordre d'expulsion formel. Cet ordre est généralement ignoré, après quoi ils vont, soit dans d'autres pays de l'UE, soit ils entrent en clandestinité en Espagne et en Italie où ils peuvent trouver de l'emploi dans les secteurs informels de l'agriculture, du bâtiment et des services. Un nombre consistant d'entre eux ont obtenu des permis de séjour en se mariant ou à l'occasion de campagnes de régularisation en Italie et en Espagne.

Le terme couramment utilisé de « migrant en transit » est souvent fourvoyant car de nombreux migrants finissent par rester volontairement ou non en Afrique du Nord. Tout d'abord, certains « migrants en transit » finissent par travailler et rester en route dans les carrefours migratoires sahariens sans même arriver à atteindre les villes du Maghreb le long de la côte méditerranéenne et atlantique (Ba & Choplin, 2005; Bensaad, 2003; Boubakri, 2004; Bredeloup & Pliez, 2005; Spiga, 2005). Ensuite, la Libye en particulier a été une destination de migration en soi. Troisièmement, une considérable proportion de migrants qui ont échoué ou n'ont pas voulu s'aventurer à entrer en Europe préfèrent rester en Afrique du Nord comme deuxième meilleure option. Très peu d'entre eux retourneraient plutôt dans leurs pays d'origine plus instables, précaires et essentiellement plus pauvres (cf. Barros et al., 2002; CIMADE, 2004; Escoffier, 2006; Goldschmidt, 2006).

La plupart des plus grandes villes du Maghreb, comme Nouakchott, Rabat, Oran, Alger, Tunis, Tripoli et Benghazi, accueillent maintenant des communautés assez importantes et croissantes de migrants subsahariens réfugiés qui sont le résultat d'un établissement plus ou moins volontaire (Boubakri, 2004 : 4; Bredeloup & Pliez, 2005 : 11-12). En dépit de leur statut irrégulier – un statut qui est souvent extrêmement marginal – et d'une augmentation des politiques intérieures, les migrants et réfugiés subsahariens - y compris un nombre croissant de ceux vivant hors de la Libye - trouvent un emploi dans de spécifiques niches du secteur des services informels (comme le travail domestique et de nettoyage), du petit commerce, du bâtiment, de l'agriculture et de la pêche (Alioua, 2005; Boubakri, 2004). Cela concerne souvent des travaux ardues que certains des Maghrébins fuient (cf. Bredeloup & Pliez, 2005 : 12). D'autres essayent de poursuivre des études, ce qui est souvent un moyen pour obtenir le statut de résident qui leur donne en même temps la possibilité de mettre un pied dans les marchés du travail (Alioua, 2005; Boubakri, 2004). Ce qui ressemble au début d'un processus d'établissement.

4. QUANTIFICATION DES MODELES DE MIGRATION

4.1. Principaux pays d'origine

Il est impossible de donner des chiffres précis sur le nombre d'Africains subsahariens qui quittent chaque année leur pays à la recherche d'autres destinations dans ou en-dehors de la région. Toutefois, à l'aide de triangulations avec autant de sources de données que possible, cette section vise à vérifier les tendances générales de la migration subsaharienne en Afrique du Nord et en Europe qui a eu lieu tout au long des dix dernières années. Le tableau 1 présente, de pays à pays, des estimations bilatérales des volumes de migrants se basant sur la matrice récemment élaborée par l'Université du Sussex et la Banque Mondiale (cf. Parsons et al., 2005; Ratha & Shaw, 2007).⁴

TABLEAU 1
ESTIMATION DES POPULATIONS D'EMIGRANTS ET D'IMMIGRANTS EN AFRIQUE OCCIDENTALE ET DU NORD

	Population (2000)	Volume émigrants	% population	Volume immigrants	% population	Volume Emigrant-Immigrant	% net migrant stock
Bénin	7.197.000	508.640	7.07	174.726	2.43	-333.914	-4.64
Burkina Faso	11.292.000	1.121.758	9.93	772.817	6.84	-348.941	-3.09
Cameroun	14.856.000	231.169	1.56	136.909	0.92	-94.260	-0.63
Cap Vert	451.000	181.193	40.18	11.183	2.48	-170.010	-37.70
Tchad	8.216.000	181.442	2.21	437.049	5.32	255.607	3.11
Côte d'Ivoire	16.735.000	151.755	0.91	2.371.277	14.17	2.219.522	13.26
Gabon	1.272.000	27.330	2.15	244.550	19.23	217.221	17.08
La Gambie	1.316.000	56.762	4.31	231.739	17.61	174.977	13.30
Ghana	19.867.000	906.698	4.56	1.669.267	8.40	762.569	3.84
Guinée	8.434.000	520.835	6.18	405.772	4.81	-115.063	-1.36
Guinée-Bissau	1.366.000	116.124	8.50	19.171	1.40	-96.953	-7.10
Liberia	3.065.000	89.075	2.91	50.172	1.64	-38.903	-1.27
Mali	11.647.000	1.213.042	10.42	46.318	0.40	-1.166.724	-10.02
Mauritanie	2.645.000	105.315	3.98	65.889	2.49	-39.426	-1.49
Niger	11.782.000	437.844	3.72	123.687	1.05	-314.157	-2.67
Nigeria	117.608.000	836.832	0.71	971.450	0.83	134.618	0.11
Sénégal	10.343.000	463.403	4.48	325.940	3.15	-137.463	-1.33
Sierra Leone	4.509.000	78.516	1.74	119.162	2.64	40.646	0.90
Togo	5.364.000	222.008	4.14	183.304	3.42	-38.704	-0.72
Total	257.965.000	7.449.740	2.89	8.360.382	3.24	910.642	0.35

Afrique du Nord							
Algérie	30.463.000	1.783.476	5.85	242.446	0.80	-1.541.030	-5.06
Egypte	67.285.000	2.399.251	3.57	166.047	0.25	-2.233.204	-3.32
Libye	5.306.000	90.138	1.70	617.536	11.64	527.398	9.94
Maroc	29.231.000	2.718.665	9.30	131.654	0.45	-2.587.012	-8.85
Tunisie	9.563.000	623.221	6.52	37.858	0.40	-585.363	-6.12
Total	141.848.000	7.614.751	5.37	1.195.541	0.84	-6.419.211	-4.53

Source : Calculs basés sur les données de population de 2000 (UNPD) et estimations de migration bilatérale calculées par l'Université du Sussex et la Banque Mondiale et adaptées par la Banque Mondiale. Matrice de migration bilatérale (mise à jour le 7 Décembre 2006) téléchargée le 15 janvier 2007 de www.worldbank.org/prospects/migrationandremittances.

Ces données devraient être utilisées avec la plus grande prudence parce qu'elles se basent sur des données de diverse qualité et que, pour certains pays, ces chiffres, ont été obtenus par estimation. Néanmoins, ces données semblent illustrer les divers modèles de migration en Afrique Occidentale, avec certains pays (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal) qui ont un volume de migrants estimé plus grand que celui des immigrants et d'autres (Tchad, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, la Gambie) une population d'immigrants estimée plus grande que celle des émigrants. Les populations d'immigrants et d'émigrants d'autres pays (Cameroun, Nigeria, Sierra Leone et Togo) apparaissent être grosso modo équilibrées.

Certains résultats inattendus semblent dus au significatif mouvement de réfugiés et de demandeurs d'asile dans la région et la sous-estimation de l'émigration en Libye et d'autres pays africains. Le Tchad, par exemple, pourrait paraître un pays d'immigration peu probable mais, en fait, c'est un des plus grands pays d'asile qui accueille au moins 224.000 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement du Soudan (voir les Tableaux 6 et 7 en Annexe). Par ailleurs, cette banque de données sous-estime sérieusement le nombre de Tchadiens, mais aussi de Nigériens et d'autres Africains subsahariens qui vivent en Afrique (Libye) (voir également le Tableau 2). L'émigration libérienne est aussi probablement plus élevée que les 89.000 qui y sont estimés et n'incluent apparemment pas les 237.000 libériens réfugiés et demandeurs d'asile au moins qui vivent à l'étranger, surtout dans d'autres pays d'Afrique Occidentale. Leur inclusion augmenterait radicalement les réelles populations d'émigrants (voir les Tableaux 6 et 7 en Annexe).

Si l'on considère la population d'émigrants en pourcentage de la population totale, les populations d'émigrants semblent comparativement faibles, à l'exception remarquable du Cap Vert (38 % de la population totale) et, en moindre mesure, du Mali (10 %), du Bénin (5 %) et du Burkina Faso (3 %). Pris dans leur ensemble, tous les pays d'Afrique Occidentale semblent avoir des populations d'immigrants et d'émigrants plus ou moins équilibrées. Ce qui est en contraste avec l'Afrique du Nord où ces données suggèrent

des taux de migration négatifs pour tous les pays, à part l'exception surprenante de la Libye. Alors que les populations d'émigrants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie sont, semble-t-il, calculées assez précisément, la population d'immigrants en Libye est probablement plusieurs fois plus élevée que les 620.000 mentionnés par cette banque de données (voir Section 4.2).

TABLEAU 2
ESTIMATION DES DESTINATIONS DES POPULATIONS D'EMIGRANTS D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET DU NORD (%)

	Afrique Occidentale	Afrique Centrale	Afrique du Nord	Golfe	Europe Occidentale du Nord et du Sud	Amérique du Nord	Autres
Afrique Occidentale							
Bénin	79.1	8.6	0.0	0.0	3.5	0.3	8.5
Burkina Faso	90.0	0.0	0.0	0.0	1.3	0.1	8.5
Cameroun	9.7	42.7	0.0	0.0	31.8	7.0	8.7
Cap Vert	10.2	1.1	0.0	0.0	53.0	16.7	18.9
Tchad	13.5	41.7	26.5	5.7	3.4	0.6	8.6
Côte d'Ivoire	35.9	0.1	0.0	0.0	48.4	6.9	8.7
Gabon	24.1	14.6	0.0	0.0	48.9	3.7	8.7
La Gambie,	27.6	0.0	0.0	0.0	51.5	12.2	8.7
Ghana	66.4	0.0	0.0	0.0	14.3	10.2	9.1
Guinée	84.8	0.0	0.0	0.0	5.2	1.4	8.6
Guinée-Bissau	56.3	0.1	0.0	0.0	34.6	0.5	8.6
Liberia	24.9	0.0	0.0	0.0	14.2	51.7	9.1
Mali	82.7	3.8	0.1	0.0	4.5	0.3	8.6
Mauritanie	65.6	2.4	0.1	0.2	20.6	2.5	8.6
Niger	79.0	10.2	0.1	0.0	1.8	0.3	8.5
Nigeria	14.1	26.9	3.5	1.7	24.6	19.9	9.3
Sénégal	39.3	6.7	0.0	0.0	42.1	3.0	8.8
Sierra Leone	13.6	0.0	0.0	0.0	45.7	31.5	9.2
Togo	65.9	7.4	0.0	0.0	16.3	1.9	8.6
Total	61.2	8.1	0.9	0.3	14.7	6.0	8.8
Afrique du Nord							
Algérie	0.1	0.0	0.8	0.1	85.5	2.0	11.5
Egypte	0.4	0.0	15.4	53.0	8.2	7.1	16.0
Libye	0.3	13.9	2.3	0.4	25.6	13.7	43.7
Maroc	0.2	0.0	0.3	0.8	79.2	2.7	16.8
Tunisie	0.0	0.0	12.3	2.0	71.7	2.2	11.8
Total	0.2	0.0	6.3	17.2	57.1	3.8	15.4

Source : voir le Tableau 1.

Le Tableau 2 illustre l'énorme orientation régionale de la migration internationale d'Afrique Occidentale. Au Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Togo, on pense que plus des deux tiers des émigrants vivent en Afrique Occidentale et Centrale. Selon les mêmes estimations, rien que du Cap Vert, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, du Gabon, de Sierra Leone, du Sénégal et de La Gambie, plus de la moitié des émigrants vivent en Amérique du Nord ou en Europe. Quant à la région prise comme un tout, 61.7 pour cent d'émigrants y vivraient : 8.2 pour cent en Afrique Centrale, 0.3 pour cent dans le Golfe, 14.8 pour cent en Europe du Nord et du Sud et 6.0 pour cent en Amérique du Nord. Etant donné que ces problèmes de chiffres sont plus sérieux dans les pays africains que dans la plupart des pays occidentaux en raison de la sous-estimation du nombre de migrants irréguliers et des données sur les migrants manquantes dans les recensements (Parsons et al., 2005), il est probable que le niveau réel de la migration interrégionale est considérablement plus élevé - selon certaines estimations jusqu'à sept fois plus élevé que le volume de migration d'Afrique occidentale au reste du monde (OCDE, 2006b). En dépit de la récente diversification de la migration d'Afrique Occidentale, il est par conséquent important de souligner que la migration interrégionale reste de loin beaucoup plus importante que la migration d'Afrique Occidentale au reste du monde.

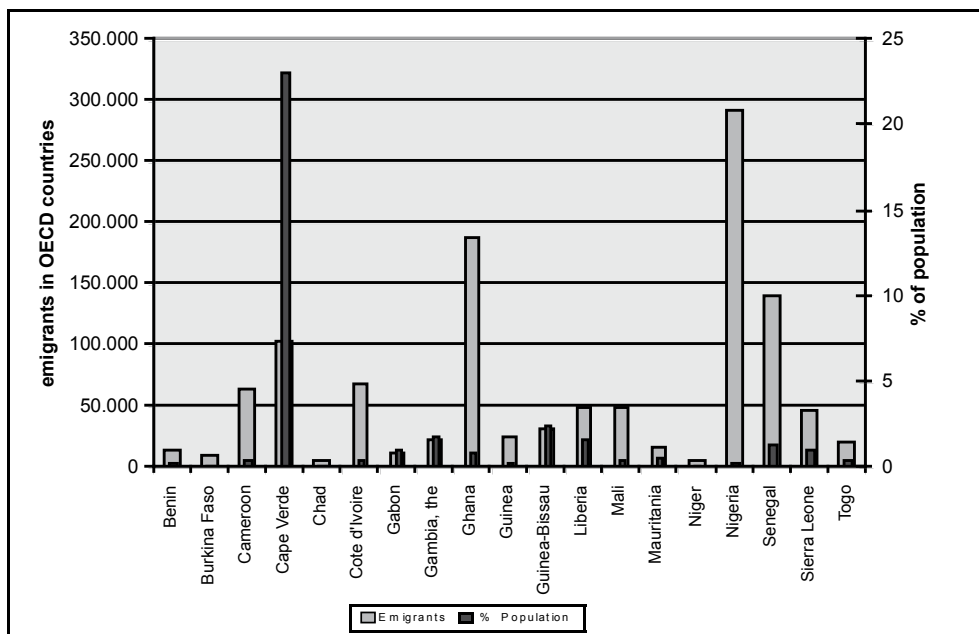
Les chiffres récents sur les volumes d'immigrants légaux dans les pays OCDE présentés dans le Graphique 1 donnent de nouveaux aperçus sur la part relative des pays d'Afrique Occidentale dans la migration intercontinentale vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Ces chiffres sous-estiment probablement la véritable dimension de la population de la migration car ils n'incluent pas les migrants irréguliers et parce que les pays d'accueil n'enregistrent pas tous séparément les pays d'origine relativement peu importants. En outre, ils sont basés sur les informations des pays natals et n'incluent par conséquent pas les deuxièmes générations.

En nombres absolus, le Nigeria, le Ghana et le Sénégal prédominent dans la migration en Europe et en Amérique du Nord. Ils représenteraient respectivement 25.5, 16.4 et 12.2 pour cent de tous les migrants d'Afrique Occidentale qui vivent dans les pays OCDE. Le Cap Vert, la Côte d'Ivoire et le Cameroun ont également plus de 50.000 migrants enregistrés vivant dans les pays OCDE. Si l'on calcule la population d'émigrants en pourcentage de la population totale qui indique la relative importance de l'émigration, le tableau change tout à fait radicalement. Par exemple, les migrants nigériens enregistrés dans les pays OCDE ne représentent que 0.2 pour cent de leur population totale qui était estimée à 118 millions en 2000. En général, la migration dans les pays OCDE se situe à des niveaux relativement faibles et, seuls la Guinée-Bissau (2.4 %), la Gambie (1.8 %), la Liberia (1.6 %), le Sénégal (1.4 %), la Sierra Leone, le Gabon et le Ghana (tous 1 %) ont des volume d'émigrants d'au moins 1 pour cent. L'exception notable à cette règle est le Cap Vert avec une estimation de 23.1 pour cent de sa population vivant dans les pays OCDE.

Ces chiffres confirment que la migration d’Afrique Occidentale en Europe est relativement modeste, par rapport certainement à celle d’Afrique du Nord. Cela est illustré dans le Graphique 2, qui compare l’importance absolue et relative de la migration à partir d’un nombre sélectionné de pays d’Afrique Occidentale et du Nord. Les migrants marocains enregistrés (1.6 millions sur une population de 29 million) dépassent déjà à eux seuls *tous* les Africains subsahariens enregistrés (1.2 million sur une population de 258 millions) vivant dans les pays OCDE.

GRAPHIQUE 1

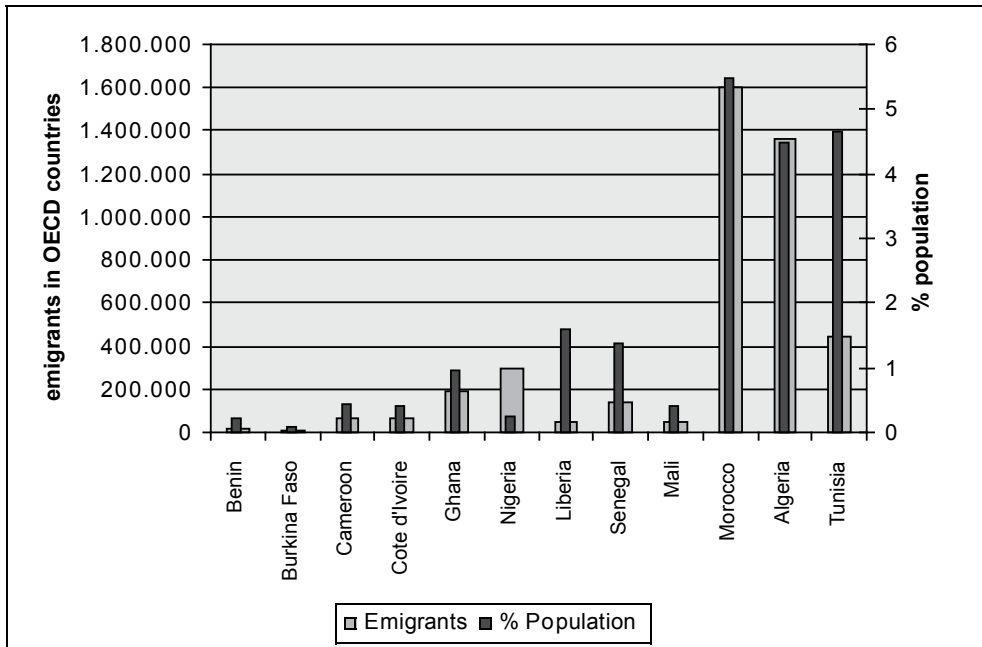
IMMIGRANTS D’AFRIQUE OCCIDENTALE DANS LES PAYS OCDE, NOMBRES ABSOLUS ET POURCENTAGES DE LA POPULATION TOTALE DES PAYS D’ORIGINE (VERS 2000)



Source : Calculs personnels basés sur la Banque de données OCDE sur les immigrants et les expatriés (mis à jour en Novembre 2005); téléchargés le 15 janvier 2007 de www.oecd.org. Les sources de données sont des recensements de population ou des registres de population qui datent pour la plupart de 2000-2001.

GRAPHIQUE 2

IMMIGRANTS DANS LES PAYS OCDE DE PAYS NORD-AFRICAINS ET SUBSAHARIENS, EN NOMBRES ABSOLUS ET POURCENTAGES DE POPULATION TOTALE (VERS 2000)



Source : Voir Tableau 1.

4.2. Pays nord-africains de destination et de transit

Les estimations disponibles suggèrent que les Africains subsahariens qui vivent en Afrique du Nord sont plus nombreux qu'en Europe. En raison du caractère irrégulier ou non enregistré de la majeure partie de la migration, les sources de données officielles d'Afrique du Nord donnent des estimations excessivement faibles de la population d'immigrants nord-africains dans cette région. Les autorités locales libyennes estiment à 600.000 le nombre de travailleurs étrangers réguliers, alors que les immigrants irréguliers sont estimés être de 750.000 à 1.2 million (Bredeloup & Pliez, 2005 : 6; CE, 2004a). Une autre source prétend que la Libye accueille de 2 à 2.5 millions d'immigrants (comprenant 200.000 Marocains, 60.000 Tunisiens, de 20.000 à 30.000 Algériens et de 1 à 1.5 million d'Africains subsahariens), qui représentent de 25 à 30 pour cent de sa population totale (Boubakri, 2004 : 2). Pliez (2004) a estimé à 1.5 million le nombre d'Africains subsahariens en Libye. Cette population serait dominée par 500.000 Tchadiens et un nombre encore plus élevé de Soudanais (Drozd & Pliez, 2005 : 64).

Selon certaines estimations officielles, 100.000 migrants, surtout Sénégalais et, en moindre mesure Maliens, vivraient en Mauritanie (Oumar Ba & Choplin, 2005 : 28), pays que l'on estime généralement erronément être de transit. Les chiffres réels sont probablement plus élevés. Basé sur des chiffres concernant les villes du sud de l'Algérie (Spiga, 2005), le nombre de migrants subsahariens résidant en Algérie est d'au moins 60.000, bien que leur nombre réel soit probablement considérablement plus élevé. Alors que leurs données présentent beaucoup d'incertitude, le Maroc et la Tunisie accueillent probablement de plus en plus de communautés de plusieurs milliers ou dizaines de milliers d'immigrants subsahariens (Alioua, 2005; Boubakri, 2004; Collyer, 2006; Goldschmidt, 2006).

TABLEAU 3
PRINCIPAUX PAYS OCDE DE DESTINATION DES MIGRANTS NES EN AFRIQUE
(VERS 2000)⁵

Destination	Nombre de migrants	Pourcentage
US	351.025	29.8
France	298.302	25.3
Royaume Uni	176.223	15.0
Italie	82.018	7.0
Portugal	68.000	5.8
Espagne	51.174	4.3
Canada	41.450	3.5
Pays Bas	35.978	3.1
Belgique	14.691	1.2
Suisse	12.147	1.0
Irlande	10.559	0.9
Autre	35.834	3.0
Total	1.177.401	100.0

Source : Calculs personnels basés sur la Banque de données OCDE sur les immigrants et expatriés (mis à jour en novembre 2005); téléchargés le 15 janvier 2007 de www.oecd.org

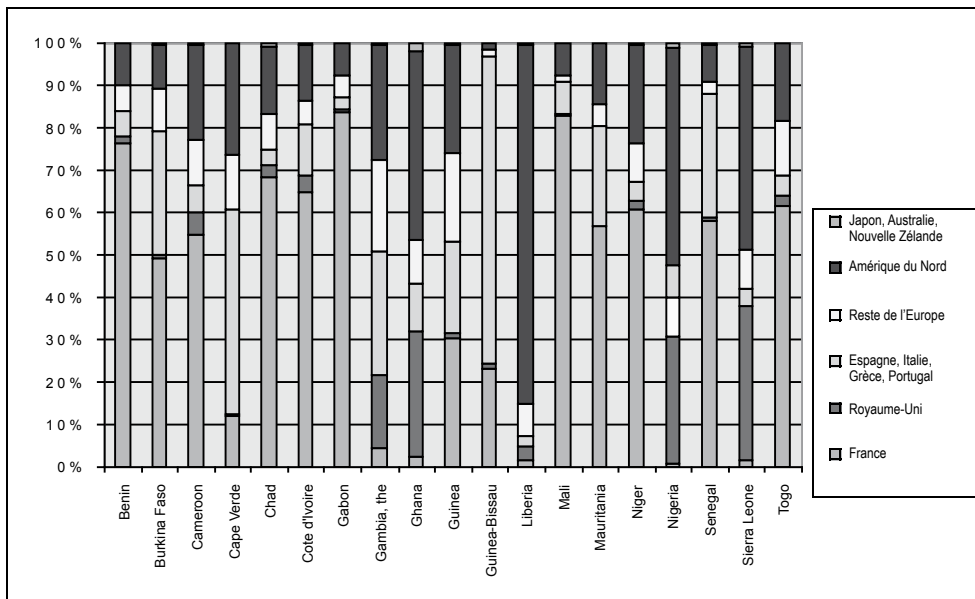
4.3. Pays de destination européens

Les chiffres des pays OCDE présentés dans le tableau 3 montrent que la France, le Royaume Uni, l'Italie, le Portugal, l'Espagne et les Pays-Bas sont les principaux pays européens destinataires des migrants subsahariens. Toutefois, ces chiffres ignorent les récentes dynamiques parmi lesquelles l'Italie et l'Espagne émergent comme les plus importantes destinations des nouveaux migrants en Europe. La Graphique 3 donne quelques aperçus supplémentaires sur les destinations de migration de chaque pays d'Afrique Occidentale dans les pays OCDE. Elle montre que l'émigration de plusieurs pays suit encore largement les modèles coloniaux. Par exemple, de trois à quatre quarts des migrants du Bénin, du Tchad, du Gabon et du Mali vivent en France.

De même, la migration du Ghana, du Nigeria, de la Sierra Leone et, en moindre mesure de la Gambie, est principalement orientée vers le Royaume-Uni et les USA. En raison de leurs spécifiques histoires colonialistes et de dominations étrangères, les migrants du Cap Vert et de la Guinée-Bissau vivent en prédominance au Portugal et les Libériens aux Etats Unis. Le Graphique 3 suggère que la récente migration en Espagne et en Italie a été relativement importante pour le Sénégal, la Gambie, la Mauritanie, la Guinée et le Burkina Faso.

GRAPHIQUE 3

DESTINATIONS DES IMMIGRANTS NES EN AFRIQUE OCCIDENTALE DANS LES PAYS OCDE, PAR PAYS D'ORIGINE



Source : Calculs personnels basés sur la Banque de données OCDE sur les immigrants et expatriés (mis à jour en novembre 2005); téléchargés le 15 janvier 2007 de www.oecd.org (pour les chiffres absolus, voir le tableau 8 en appendice).

En nombres absolus, les plus importants pays d'origine des migrants dans le sud de l'Europe sont le Cap Vert (51.000, surtout au Portugal) le Sénégal (41.000), le Nigeria (26.000), la Guinée-Bissau (24.000, surtout au Portugal) et le Ghana (21.000). Le Bénin, le Tchad, le Gabon, le Niger et le Togo ont des populations qui vivent en particulier dans le sud de l'Europe (moins de 1.000) (pour plus de détails, voir le Tableau 8 en appendice).

TABLEAU 4

POPULATIONS DE MIGRANTS NÉS A L'ETRANGER ENREGISTRES DANS LES PRINCIPAUX PAYS D'ACCUEIL EUROPEENS

Pays d'origine	Epagne (données padrón 1/1/2006)	Italie (résidents étrangers officiels 31/12/2005)	Population née à l'étranger recensée en 1999	Royaume Uni (nés à l'étranger) recensement 2001	Portugal (nés à l'étranger) recensement 2001	Pays Bas (nés à l'étranger) estimatiions 2007	Total
Bénin	n.a.	1762	8375	239	26	219	10.621
Burkina Faso	n.a.	7949	2796	99	2	288	11.134
Cameroun	3326	5529	26.890	3233	58	1559	40.595
Cap Vert	2508	3955	11.938	328	44.964	11.453	75.146
Tchad	n.a.	115	1864	183	18	76	2256
Côte d'Ivoire	1446	14.378	29.879	2794	92	797	49.386
Gabon	n.a.	156	5794	135	72	453	6610
La Gambie	12.663	650	970	3924	25	75	18.307
Ghana	12.068	34.499	4069	56.112	54	12.196	118.998
Guinée	7525	1813	5704	265	297	2191	17.795
Guinée-Bissau	4797	258	5882	381	21.435	217	32.970
Liberia	758	1165	586	1583	31	1996	6119
Mali	13.834	702	35.978	121	44	137	50.816
Mauritanie	8410	568	8237	28	31	349	17.623
Niger	n.a.	714	1247	96	n.a.	263	2320
Nigeria	26.501	34.310	1978	88.378	146	4754	156.067
Sénégal	31.507	57.101	53.859	723	631	816	144.637
Sierra Leone	1165	964	520	17.048	44	4810	24.551
Togo	n.a.	2109	10.598	553	30	1136	14.426
Sub-total	126.508	168.697	217.164	176.223	68.000	43.785	800.377

Afrique du Nord							
Algérie	43.719	20.202	575.740	10.670	189	3801	654.321
Egypte	2588	58.879	16.386	24.700	102	11.147	113.802
Libye	n.a.	1523	988	9141	11	533	12.196
Maroc	487.942	319.537	521.059	12.348	1354	168.099	1.510.339
Tunisie	1656	83.564	201.700	3070	53	4119	294.162
Sub-total	535.905	483.705	1.315.873	59.929	1709	187.699	2.584.820

Autre Afrique	23.906	42.586	159.073	n.a.	n.a.	56.824	282.389
Europe	1.593.675	1.261.964	1.934.758	n.a.	n.a.	620.400	5.410.797
Amérique du Nord	41.887	16.779	46.038	n.a.	n.a.	25.906	130.610
Amérique Latine	1.367.989	238.882	81.306	n.a.	n.a.	308.665	1.996.842
Asie	192.323	454.793	550.166	n.a.	n.a.	354.016	1.551.298
Océanie	2380	2486	4149	n.a.	n.a.	7004	16.019
Apatrides	n.a.	622	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	622

Total	3.884.573	2.670.514	4.308.527	4.865.563	651.472	1.604.299	17.984.948
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	----------------	------------------	-------------------

Source : www.ine.es (Espagne), www.istat.it (Italie), www.ined.fr (France), OCDE (Royaume-Uni et Portugal), www.cbs.nl (Pays Bas)

Le Tableau 4 présente les données plus récemment disponibles enregistrées sur les populations subsahariennes de migrants dans les six principaux pays d'accueil européens.⁶ Bien que la France accueille encore le plus grand nombre d'immigrants subsahariens légaux, ces données montrent que les récents chiffres pour l'Espagne et l'Italie sont beaucoup plus élevés que ceux que suggère l'OCDE. On estime que les chiffres réels sont bien plus élevés en raison du statut irrégulier de nombreux migrants (cf. Mazzucato, 2005). Bien que l'Afrique Occidentale soit la plus importante région d'origine des migrants *subsahariens* en Europe, ces données confirment que la migration d'Afrique Occidentale est relativement modeste par rapport à celle nord-africaine et, récemment, à celle d'Europe de l'Est (pour l'Europe Occidentale dans son ensemble) et d'Amérique Latine (principalement au Portugal et en Espagne).

Ces données illustrent aussi le fait que certains pays subsahariens participent de manière disproportionnée à la migration en Europe. Le Ghana et, en particulier, le Sénégal, se détachent en tant que pays qui se sont affranchis de leurs modèles migratoires et les ont remplacés par une consistante augmentation et diversification de la migration en Europe (du sud) et aux USA. Les Sénégalais de naissance sont particulièrement présents en Espagne et surtout en Italie. Bien que la population de la Nigeria soit onze fois plus grande que celle du Sénégal,⁷ les Sénégalais forment un groupe de migrants presque aussi grand que la population nigérienne née à l'étranger. La communauté ghanéenne a particulièrement augmenté en Italie et, en moindre mesure en Espagne et aux Pays Bas.⁸

Les autres pays d'Afrique Occidentale qui ont connu une augmentation et diversification de leur migration en Europe sont le Burkina Faso (en Italie), la Côte d'Ivoire (en France et Italie), la Gambie (en Espagne), le Mali (en Espagne et en France) et le Nigeria (en Espagne et Italie). La migration en Europe d'autres pays subsahariens - en particulier le Bénin, le Tchad, la Guinée, le Niger et le Togo - est restée extrêmement limitée. Les migrants du Tchad et du Niger en particulier, émigrent exclusivement en Afrique Occidentale ou en Libye et rarement en Europe, du moins qu'à très récemment.

4.4. La migration transsaharienne et trans-méditerranéenne

Estimations générales

Il est important d'établir une distinction entre les flux migratoires transsahariens et trans-méditerranéens. En raison surtout de leur caractère clandestin, nous ne pouvons que faire des estimations provisoires sur les flux transsahariens de migrants d'Afrique occidentale en Afrique du Nord. Les études empiriques sur le terrain semblent fournir des données plus fiables que les statistiques officielles. Un cas d'étude empirique a estimé que le nombre annuel d'Africains migrant sur la principale route de migration transsaharienne entre Agadez au Niger jusqu'à Sebha en Libye s'élève à « quelques dizaines de milliers », dont un à deux tiers avaient l'*intention* de migrer en Europe (Brachet, 2005). Bien que la source de cette estimation ne soit pas très claire. Simon (2006) a estimé qu'environ 60.000 à 80.000 migrants prendraient tous les ans cette route. Selon les autorités libyennes, chaque année de 75.000 à 100.000 ressortissants étrangers entreraient dans le pays (CE, 2004b). Il a été aussi déclaré que de 65.000 à 120.000 subsahariens entreraient chaque année dans tout le Maghreb, dont 70-80 pour cent se rendraient en Libye et 20-30 pour cent en Algérie (Simon, 2006).

En ce qui concerne les traversées de la Méditerranée l'UNHCR (2005) estimait à 120.000 en 2004 les migrants irréguliers qui ont essayé de traverser chaque année *toute* la Méditerranée, y compris 35.000 d'origine subsaharienne. Mais, si l'on inclut les traversées de l'Atlantique aux Iles Canaries, ce nombre devrait être plus élevé. Le centre international pour le développement a estimé qu'environ 100.000 migrants traverseraient (illégalement) la Méditerranée chaque année, dont 30.000 environ seraient d'origine subsaharienne et 45.000 d'Afrique du Nord ou de l'est de la Méditerranée (Simon, 2006).

Toutefois, la base empirique de ces estimations n'est pas toujours parfaitement claire. Dans la suite de cette section, nous utiliserons des données d'arrestations, de régularisations et les statistiques sur la migration pour évaluer l'ampleur et la récente évolution de la migration clandestine d'Afrique Occidentale en Europe.

Données sur les arrestations

Les données d'arrestations de migrants le long des frontières effectuées par les organismes européens ou nord-africains chargés d'appliquer la loi sont les sources de données les plus courantes pour estimer les flux migratoires illégaux. Toutefois, ces chiffres d'arrestations sont sujets à caution au niveau des contrôles en raison de l'efficacité avec laquelle les passeurs opèrent et des problèmes liés au risque de compter plusieurs fois les mêmes migrants. En outre, ces chiffres ne disent pas grand-chose sur

les entrées illégales, mais rien sur la grande quantité de ceux qui entrent légalement en Europe. Enfin, ils ne disent pas grand-chose non plus sur les entrées clandestines ayant lieu par d'autres moyens que les *pateras* et les *pirogues* qui constituent l'objet typique de ces arrestations. Par conséquent, ces données ne devraient être utilisées qu'avec grande prudence.

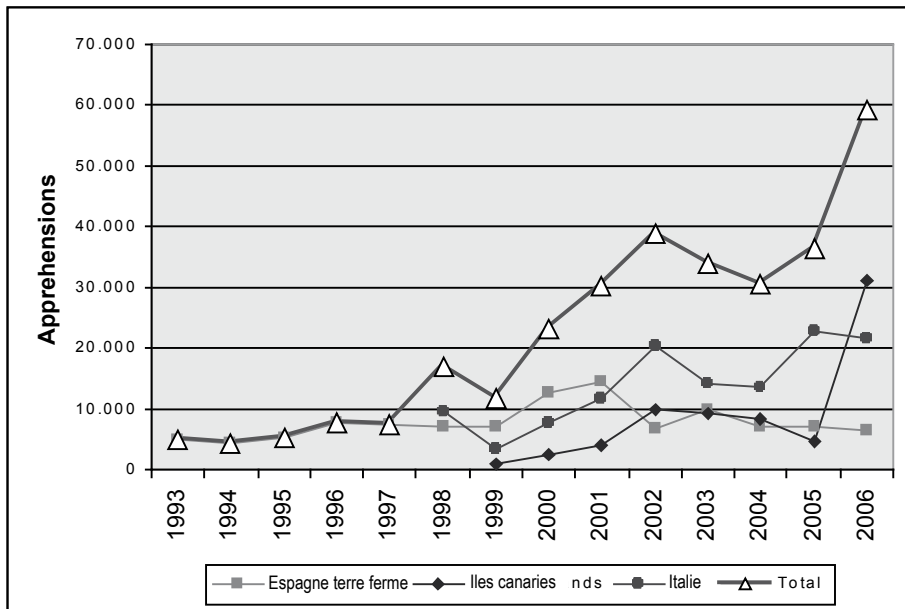
Les autorités libyennes prétendent qu'elles ont arrêté en 2005 environ 40.000 personnes qui cherchaient à entrer en Italie par rapport aux 43.000 de 2003 et aux 54.000 de 2004. Selon l'Centre international pour le développement des (cité dans CE, 2004b), 50 pour cent des migrants transitant par Agadez au Niger viendraient de la Nigeria, 15 pour cent du Niger, 30 pour cent du Ghana et 5 pour cent d'autres pays. Durant la même année, les autorités algériennes auraient arrêté plus de 3000 migrants, probablement surtout du Niger et du Mali, alors que celles tunisiennes prétendent avoir arrêté une moyenne de plus 8000 migrants clandestins par an entre 1998 et 2003 (UNODC, 2006). Les autorités marocaines prétendent avoir arrêté 30.000 migrants illégaux en 2005 (source : Ministère de l'Intérieur). Ce qui signifierait que les autorités maghrébines auraient, ensemble, arrêté approximativement 80.000 migrants par an.

Plus de la moitié des 27.000 migrants arrêtés par la police marocaine en 2004 serait d'origine subsaharienne, la plupart d'entre eux venant respectivement du Mali, du Sénégal, du Ghana, et de la Gambie⁹ D'autres groupes importants sont Algériens, Asiatiques et Congolais. Environ deux tiers des 20.000 migrants clandestins arrêtés par les autorités libyennes entre 2000 et 2003 seraient aussi d'origine subsaharienne, avec une prédominance de migrants, respectivement du Tchad, du Niger, du Mali et de la Guinée. Les autres migrants sont principalement Soudanais. Plus de 90 pour cent des migrants arrêtés par les autorités algériennes entre 2002 et 2003 sont d'origine subsaharienne et viennent pour la plupart du Niger, du Mali et de la Guinée (Simon, 2006). Dans tous les pays du Maghreb pris dans leur ensemble, la plus importante nationalité des migrants arrêtés semble être celle du Mali, suivie, par ordre d'importance, par le Niger, la Guinée, le Tchad, le Ghana, le Sénégal et la Liberia.

Depuis l'instauration par l'Italie et l'Espagne, respectivement en 1990 et 1992, de l'obligation de visas pour les Maghrébins et la fin qui s'en est suivie de la libre circulation saisonnière et circulaire de la migration de travailleurs dans ces pays, les migrants ont commencé à immigrer clandestinement dans le continent européen.¹⁰ Le graphique 4 révèle une tendance croissante du nombre d'arrestations depuis 1999. L'augmentation des arrestations pourrait principalement refléter l'intensification des patrouilles de frontière. Dans quelle mesure cela indique une réelle augmentation de la migration clandestine par bateau est beaucoup donc moins claire, bien que Carling (2007) ait soutenu que cette augmentation d'arrestations reflète plutôt l'augmentation de la migration après 2000 que des contrôles plus effectifs.

GRAPHIQUE 4

GRAPHIQUE DES ARRESTATIONS DE MIGRANTS CLANDESTINS DANS LE SUD DE L'EUROPE 1993-2006



Sources : Voir le Tableau 9 en Annexe.

Cependant, les chiffres des arrestations révèlent bien deux autres tendances plus certaines : la diversification des points de traversée et le caractère de plus en plus subsaharien de cette migration. L'intensification des contrôles de frontières dans le Détroit de Gibraltar a mené à une croissante migration en Italie, aux Iles Canaries et, dans une moindre mesure, à Malte. La diminution des arrestations après 2002, en particulier aux Iles Canaries, a été présentée comme un succès des plus grands contrôles des frontières. Toutefois, une rapide augmentation des arrestations en 2005 en Italie, et la nette augmentation de celles aux Iles Canaries semblent renverser cette tendance.

Tous ces chiffres d'arrestations montrent une augmentation depuis 2000 de la proportion de migrants principalement subsahariens qui ont maintenant remplacé les Maghrébins en tant que plus grand groupe qui se rendent en l'Europe.¹¹ Alors qu'en 1996 les 142 Africains subsahariens qui ont traversé la mer vers l'Espagne représentaient simplement 1.8 pour cent de tous les migrants, cette proportion a grimpé, entre 1999 et 2000, de 2.0 à 20.3 pour cent (Lahlou, 2005). Cette proportion a ultérieurement augmenté à 41.7 pour cent en 2002, à 38 pour cent en 2003 et à 50.6 pour cent en 2004 (Source : El Pais, 6 octobre 2002 et Simon, 2006). 9.1 pour cent des migrants arrêtés en 2004 aux Iles Canaries ont déclaré être Marocains et 86.8 pour cent de pays surtout subsahariens. Ce pourcentage est passé de 11.8 pour cent en 1999 à 63.2 pour cent

en 2000 (Coslovi, 2007). On peut observer des tendances similaires en Italie, où les migrants subsahariens représentaient 30 pour cent de tous les migrants arrêtés en 2002, bien que les proportions de migrants d'Afrique Orientale (en particulier de l'Erythrée et de la Somalie), du Moyen Orient et d'Asie soient plus nombreuses que ceux en Espagne (Coslovi, 2007; Simon, 2006).

Que peut-on conclure de ces chiffres d'arrestations sur les flux migratoires clandestins d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Europe? Dans un récent rapport, l'UNODC (2006) a additionné les chiffres d'arrestations des autorités nord-africaines et européennes (plus de 100.000 par an) et multiplié ce résultat par deux (en supposant que l'on repère la moitié des entrées clandestines), et a conclu que, sur cette base, 200.000 au moins ou peut-être 300.000 Africains entrent clandestinement par an en Europe, tandis que 1.000.000 autres l'essayent et sont arrêtés et qu'un nombre incalculable d'autres se perdent ou perdent leurs vies (UNODC, 2006 : 5).

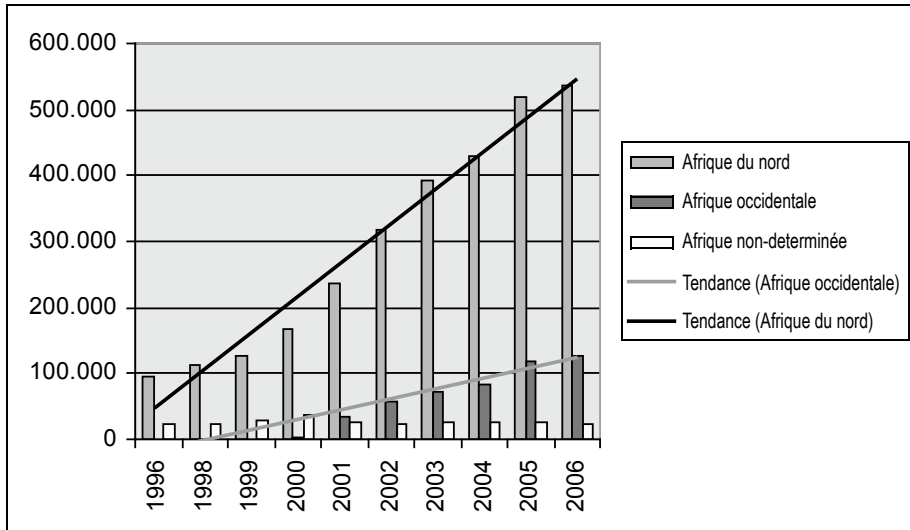
Bien que cette estimation ait immédiatement commencé à circuler dans la presse comme des « faits », il s'agit là d'une estimation extrêmement inexacte. Le rapport UNODC cité ignore totalement le fait que des migrants peuvent être arrêtés plusieurs fois et que l'Afrique du Nord est une destination de migration en soi, ce qui exclut d'additionner les chiffres d'arrestations en Afrique du Nord et en l'Europe.

Évolution des volumes de migration légale et illégale en Espagne

Une deuxième méthode - indirecte mais probablement plus exacte - pour estimer les flux migratoires légaux et illégaux est d'étudier l'évolution du nombre de migrants subsahariens réguliers dans les principaux pays européens de destination durant la dernière décade. C'est un exercice utile car les migrations, légales et illégales sont probablement en corrélation (Allasino et al., 2004) et parce que les augmentations des volumes de migrants réguliers reflètent largement la régularisation des migrants précédemment clandestins. Le fait que la plupart des migrants irréguliers puissent s'enregistrer dans les registres municipaux espagnols (*padrón*), et le fait, fournit une opportunité unique pour évaluer l'ampleur de la migration clandestine en comparant ces données municipales avec celles des migrants en possession d'un permis de séjour (Sandell, 2006). La triangulation de ces deux sources de données avec celles des récentes régularisations permet d'évaluer le nombre de migrants irréguliers par pays d'origine et l'immigration illégale nette par an.

GRAPHIQUE 5

NOMBRE D'AFRICAINS D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET DU NORD ENREGISTRÉS DANS LES MUNICIPALITÉS ESPAGNOLES (PADRON)



Source : Calculs personnels tirés de INE (date d'accès 20 février 2006 sur www.ine.es)

Le graphique 5 montre l'augmentation des populations subsahariennes et nord-africaines enregistrées en Espagne (*padrón*) entre 1996 et 2006. Quoique les Nord-africains soient la majorité, comme le montrent les lignes de tendance, durant la dernière décennie le nombre de subsahariens a augmenté, encore qu'à un taux plus ralenti. Néanmoins, ces dernières années, leur augmentation en absolu a été plutôt spectaculaire, de 3200 en 2000 à 127.000 en 2006, ou 20.500 par an. Ces chiffres confirment l'hypothèse formulée plus haut que 2000 a vraiment constitué une ligne de démarcation dans la migration clandestine subsaharienne en Europe.

Si l'on compare attentivement ces registres municipaux avec les données de permis de séjour, il est possible d'estimer combien de migrants sont dénués de statut légal, mais la différence entre ces deux registres ne devrait pas être interprétée comme une mesure exacte de la proportion de migrants illégaux du fait des erreurs de mesure de différente sorte possibles (pour une discussion approfondie, voir Sandell, 2006). Le tableau 5 montre les importantes données concernant les migrants subsahariens et, à des fins de comparaison, nord-africains en Espagne. Ces chiffres suggèrent qu'à la veille de la régularisation de 2005, 41 pour cent de Subsahariens contre 20 pour cent de Nord-africains avaient des statuts illégaux. Cette analyse suggère fortement que l'histoire de la plus récente migration en Espagne est liée à une plus grande proportion de migrants clandestins.

TABLEAU 5
ETRANGERS ENREGISTRES EN ESPAGNE

Pays d'origine	Permis de séjour enregistrés 31/12/2004	Registres municipaux 01/01/2005	Différence en % du total enregistré dans les municipalités	Permis de séjour enregistrés 31/12/2006	Différence de permis de résidence 2006-2004 comme pourcentage des donnés municipales de 2005
Bénin	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Burkina Faso	n.a.	n.a.	n.a.	522	
Cameroun	1532	3254	52.9	2612	33.2
Cap Vert	2143	2765	22.5	2350	7.5
Tchad	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Côte d'Ivoire	552	1340	58.8	1042	36.6
Gabon	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
La Gambie,	12.834	11.601	-10.6	16.177	28.8
Ghana	4633	10.165	54.4	8989	42.9
Guinée	3151	7049	55.3	5238	29.6
Guinée Bissau	2424	4513	46.3	3228	17.8
Liberia	315	1099	71.3	301	-1.3
Mali	4465	11.794	62.1	11.187	57.0
Mauritanie	5723	8909	35.8	7843	23.8
Niger	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Nigeria	11.248	25.611	56.1	19.074	30.6
Sénégal	19.343	27.880	30.6	28.560	33.1
Sierra Leone	575	1707	66.3	600	1.5
Togo	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Total	68.938	117.687	41.4	107.201	32.5
Afrique du Nord					
Algérie	27.532	46.232	40.4	39.433	25.7
Egypte	1683	2610	35.5	2249	21.7
Libye	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Maroc	386.958	468.797	17.5	543.721	33.4
Tunisie	1013	1693	40.2	1327	18.5
Total	417.186	519.332	19.7	586.730	32.6

Source : Calculs personnels basés sur l'INE et le Secretaría de Estado de Inmigración y Emigración (date d'accès 20 février 2006 sur www.ine.es et extranjeros.mtas.es/)

Les deux dernières colonnes du tableau 5 évaluent les effets de la dernière régularisation qui a commencé en 2005. Entre 2004 et 2006, le nombre d'immigrants légaux de pays subsahariens enregistrés a augmenté de 69.000 à 107.000, ce qui représente une augmentation de 32 pour cent comparés aux 118.000 résidents légaux et illégaux estimés le 1^{er} janvier 2005. Un nombre approximatif de 107.000 migrants étaient des Subsahariens, soit 4.6 pour cent de tous les immigrants non communautaires

vivant en Espagne, alors que les Nord-africains représentaient 24.9 pour cent du total de la population n'appartenant pas à l'UE. Les Subsahariens n'ont pas non plus figuré de manière très prépondérante dans les précédentes régularisations espagnoles. En 1985-1986, 1991, 1996 et 2000, les Marocains étaient le groupe prédominant avec les Equatoriens qui les ont remplacés dans les régularisations de 2001 et 2005 (OCDE, 2006a).

En utilisant les mêmes données, Sandell (2006) a estimé que les Africains représentent 12 pour cent (91,000) du volume d'environ 765.000 migrants clandestins en Espagne, dont la moitié étaient Marocains. Il a estimé que cette immigration annuelle en Espagne a été remarquablement stable dans les années 2001-2006, avec un niveau annuel de 650.000, que la récente régularisation n'a pas eu d'importants 'effets de traction' sur la récente régularisation et que le total de la migration clandestine a été autour de 447.000 individus en 2005.

Si l'on considère le fait que les migrants africains représentent 12 pour cent du nombre total de migrants estimés irréguliers, et si l'on prend pour acquis que cela reflète leur proportion dans les flux migratoires actuels, on peut estimer que le nombre total d'Africains qui sont entrés clandestinement avec succès en Espagne tourne autour de 53.640 ($447.000 * 0.12$) par an.

Durant la campagne de légalisation de 2005, les Subsahariens à eux seuls ne représentaient que 28 pour cent du total de la population africaine. Si l'on applique cela aux estimations ci-dessus, cela correspondrait à une immigration clandestine nette de 15.000 Subsahariens par an, en suggérant que les trois quarts de l'augmentation de 20.500 Subsahariens par an ont lieu clandestinement. Étant donné que ce chiffre inclut aussi ceux qui restent au-delà de l'expiration de leurs visas, le nombre réel d'*entrées* de clandestins en Espagne devrait être inférieur.

À première vue, ces estimations semblent être en contraste avec les plus de 35.000 arrestations de migrants principalement subsahariens en Espagne durant 2006, qui sont supérieures par rapport aux 11.781 de 2005. Ce qui semble corroborer l'hypothèse qu'il y a vraiment eu une récente augmentation des entrées clandestines, grâce en particulier à la popularité croissante de la route directe Afrique Occidentale – Iles Canaries. De plus, si l'on tient compte du fait que nombreux sont ceux qui émigrent d'Espagne pour d'autres destinations en Europe, le flux d'immigration clandestine brut en Espagne est probablement beaucoup plus élevé que celui de l'immigration clandestine nette. Il est par conséquent important de prendre également en considération l'évolution des populations subsahariennes dans d'autres importants pays de destination.

Italie

Malheureusement, les données de l'Espagne ne sont pas similaires à celles de l'Italie, autre principal port d'entrée en Europe. En Italie également, les ressortissants

subsahariens forment une population relativement modeste, mais en rapide expansion. Sur la base des données de régularisation, on a estimé que le total de la population illégale de migrants est de 700.000 (OCDE, 2006a). Les Marocains ont dominé dans les régularisations de 1987-1988, 1990 et 1999, mais cette position a été remplacée en 1998 et 2002 respectivement par les Albanais et les Roumains. Le seul pays subsaharien qui semble relativement prédominer dans les régularisations italiennes est le Sénégal, qui représente le principal groupe de cette région et tend également à être le principal pays d'origine des régularisations en Espagne et au Portugal (OCDE, 2006a). En Italie, il y a eu une augmentation du nombre de ressortissants subsahariens légaux de 141.000 en 2003 à 211.000 en 2006, augmentation qui est de 23.000 par an (source : www.istat.it). Bien que ce nombre ne représente que la population résidant légalement, la population totale d'immigrants subsahariens en Italie est de loin bien supérieure à celle qui vit en Espagne.

Portugal

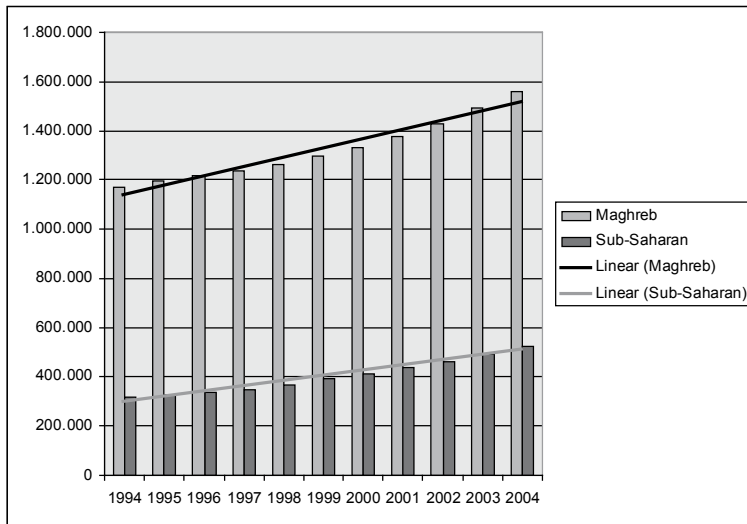
Sur la base des données de régularisation, le total de la population de migrants clandestins vivant au Portugal a été estimé à 185.000 (OCDE, 2006a). Les nationalités africaines de la population qui y vivait en 2006 sont principalement celles des ex-colonies portugaises : Cap Vert (56.000) Angola (28.000) et Guinée-Bissau (21.000). La population mixte des ressortissants de ces pays a augmenté de 83.450 en 2000 à 105.388 en 2006, soit une augmentation moyenne de 3660 par an (données du Serviço de Estrangeiros e Fronteiras, pour 2006). Dans les régularisations portugaises de 1992-1993 et 1996, les Angolais et Cap Verdiens faisaient partie des principaux bénéficiaires, mais cette position a été remplacée par les Ukrainiens et les Brésiliens dans la régularisation de 2001, en reflétant ainsi la croissante migration d'Amérique Latine et d'Europe de l'Est en Espagne (OCDE, 2006a).

France

En France, le nombre de migrants subsahariens a augmenté de 376.000 en 1999 à 570.000 mi-2004, soit une augmentation de 35.000 par an, sept sur dix venant des anciennes colonies françaises (Borrel, 2006). Le graphique 6 montre que la croissance en nombre absolu de la population subsaharienne dans les années 1994-2004 a été, comme en Espagne, plus ralentie (une moyenne de 21.000 par an) que celle de la population maghrébine (37.000 par an). Le graphique 7 montre que l'immigration subsaharienne a remarquablement augmenté depuis 1996, avec les augmentations plus frappantes de la Côte d'Ivoire, du Cameroun et du Sénégal.

GRAPHIQUE 6

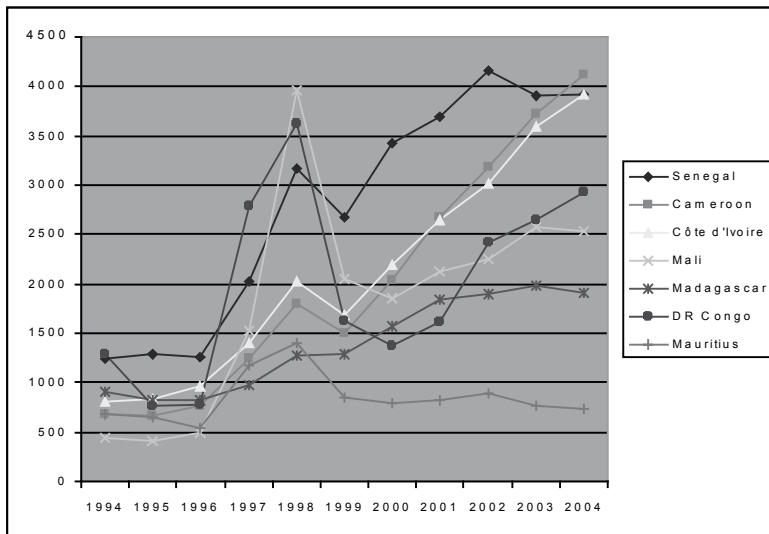
ESTIMATIONS DE L'AUGMENTATION EN FRANCE DE LA POPULATION NEE EN AFRIQUE



Source : Estimations personnelles basées sur les données de www.ined.fr and www.insee.fr

GRAPHIQUE 7

TAUX D'IMMIGRATION DE CERTAINS PAYS SUBSAHARIENS EN FRANCE, 1994-2004



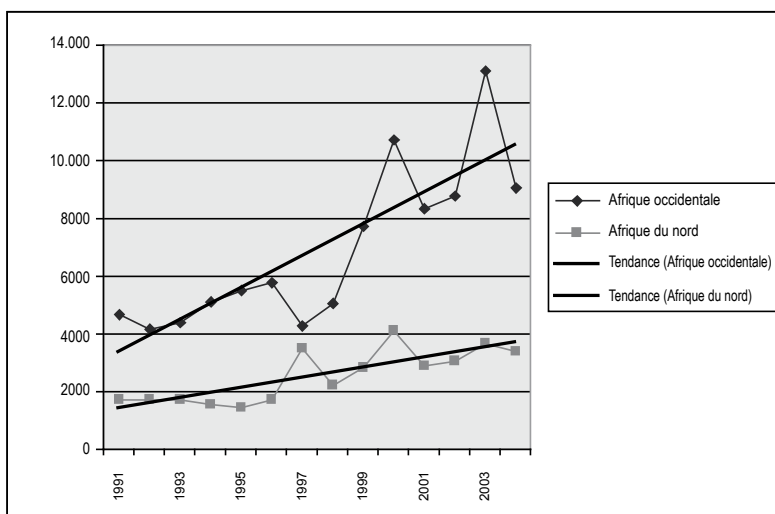
Source : www.ined.fr

Royaume-Uni

Conformément à ce que témoignent d'autres pays, les données récentes du Royaume-Uni montrent également une tendance croissante de l'immigration d'Afrique Occidentale durant les 15 dernières années. Ces chiffres ne comprennent que la migration des principaux pays d'origine : Ghana (30.495 immigrants entre 1991 et 2004), Nigeria (55.835) et Sierra Leone (10.365). Dans les dernières années, l'immigration totale de ce pays a été de l'ordre de 10.000 migrants par an (voir le Graphique 8).

GRAPHIQUE 8

TAUX D'IMMIGRATION D'AFRIQUE OCCIDENTALE ET DU NORD AU ROYAUME-UNI, 1991-2004, PAR NATIONALITE



Source : Source d'Information sur la Migration, Global Data Center www.migrationinformation.org; « Afrique Occidentale » y compris Nigeria, Ghana et Sierra Leone.

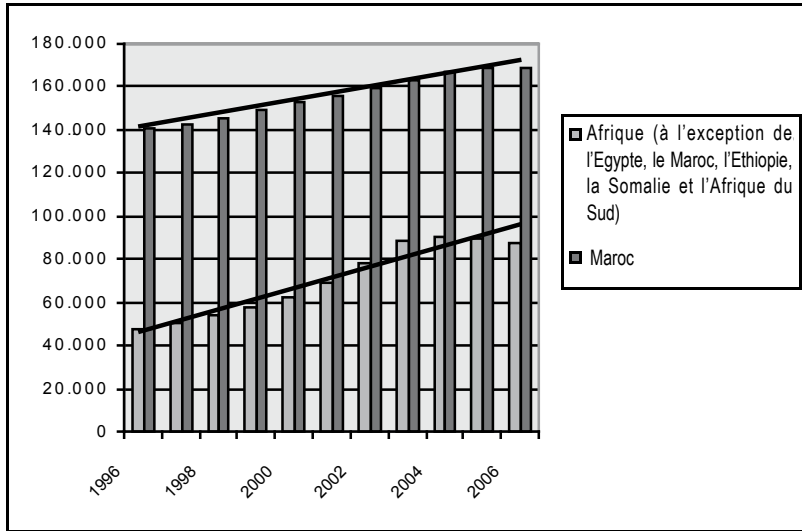
Pays-Bas

Les données hollandaises présentées dans les graphiques 9 et 10 suggèrent une consistante augmentation annuelle du nombre d'immigrants nés en Afrique subsaharienne depuis 1996. En fait, avec une moyenne de 5.000 par an, cette augmentation est plus rapide que celle, par exemple, des Marocains de naissance. Il est tout à fait remarquable que l'immigration de Subsahariens ait été à peu près égale à celle des Marocains, ce qui constitue un changement frappant par rapport à la précédente migration, où ce dernier groupe dominait nettement. Corroborant une preuve précédente, il y a eu une augmentation de l'immigration d'Afrique Occidentale après 1999. Toutefois, après 2002, il y a eu une notable *diminution* de l'immigration légale, et, après 2004, la population

subsaharienne a même diminué en dimension absolue. Ce qui semble refléter les tendances à l'échelle nationale de la diminution de l'immigration et de l'augmentation de l'émigration aux Pays-Bas, où les politiques plus rigides à l'égard de l'immigration ont incité des groupes d'immigrants, tels que les Ghanéens (et les Somaliens) à émigrer dans d'autres pays européens (Mazzucato, 2005; Van Liempot, 2007)..

GRAPHIQUE 9

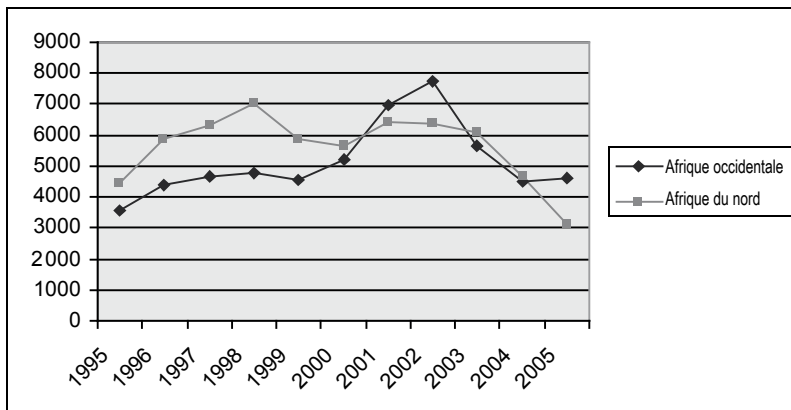
AUGMENTATION DES POPULATIONS NÉES EN AFRIQUE AUX PAYS-BAS D'AFRICAINS



Source : www.cbs.nl

GRAPHIQUE 10

IMMIGRATION TOTALE D'AFRICAINS AUX PAYS-BAS



Source : www.cbs.nl

4.5. Estimation des flux de migration illégale

Depuis 2000, la combinaison de la population immigrante née en Afrique Occidentale enregistrée vivant en Espagne, Italie, France, Portugal et Pays-Bas a approximativement augmenté de 73.000 par an. Si l'on tient compte du fait qu'environ un quart des Subsahariens enregistrés vit au Royaume-Uni et si l'on prend en considération les plus petites communautés vivant dans d'autres pays, cette augmentation totale tourne probablement autour de 100.000 par an. Étant donné que cela représente l'augmentation *nette*, le nombre réel d'entrées par an est plus élevé. D'autre part, une partie de cette augmentation ne reflète pas de nouvelles entrées mais la conversion de l'illégalité à la légalité.

Nous avons estimé que la migration illégale nette d'Afrique Occidentale en Espagne s'élevait à 15.000 par an. L'estimation de l'augmentation annuelle des populations de migrants subsahariens en Espagne (20.500) représente environ 20 pour cent du total de l'augmentation annuelle en Europe. Ce qui porte à une estimation maximale de 75.000 immigrants clandestins par an ($15.000 / 0.2$). Si l'on applique les chiffres de l'étude d'Eurostat/Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute mentionnée plus haut (Schoorl et al., 2000), qui estime qu'environ un tiers des immigrants sénégalais et ghanéens illégaux respectivement en Espagne et en Italie sont entrés illégalement dans le pays (par rapport aux deux tiers de ceux qui restent au-delà de la validité de leur visa), on arrive à une estimation provisoire de 25.000 entrées clandestines réussies par an de Subsahariens.

En supposant que l'importance des entrées clandestines de Subsahariens a augmenté d'importance puisque la recherche Eurostat/Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute a été achevée dans les années 1990, le nombre réel d'entrées illégales est probablement plus élevé. D'autre part, cette estimation se base sur des données espagnoles, alors que les entrées clandestines au Royaume-Uni et en France, où les populations d'immigrants subsahariens sont déjà plus établies, sont probablement moins importantes, ce qui conduirait à des estimations inférieures. Bien que ces estimations doivent être interprétées avec une extrême prudence à cause de ces incertitudes, notre estimation de 25.000 entrées illégales réussies se rapproche assez d'estimations précédentes selon lesquelles de 30.000 à 35.000 Africains subsahariens (principalement d'Afrique Occidentale) traverseraient chaque année clandestinement la Méditerranée avec succès (Simon, 2006 ; UNHCR, 2005). En supposant que de 65.000 à 120.000 Subsahariens entrent chaque année dans tout le Maghreb (Simon 2006), cela nous amène à estimer entre 20 pour cent ($25.000/120.000$) et 38 pour cent ($25.000/65.000$) les migrants transsahariens qui entrent éventuellement en Europe par la voie maritime. Ce qui va évidemment à l'encontre des opinions courantes qui réduisent l'Afrique du Nord à une zone de transit.

Qu'est-ce que cela nous dit sur les pourcentages d'arrestations? Entre 2002 et 2005, les chiffres d'arrestations en Europe fluctuaient entre 30.000 et 40.000. En supposant que la moitié de ces migrants venaient d'Afrique subsaharienne, cela porte à un pourcentage d'interceptions annuelles de 15.000 à 20.000. À partir de là, il semble que l'on ne découvre pas entre la moitié et les deux tiers de ces entrées illégales. Toutefois, les entrées clandestines réussies estimées à 25.000 comprennent également les nombreux migrants subsahariens qui sont appréhendés mais finalement relâchés. Être découvert n'équivaut pas à ne pas réussir. Par conséquent, le pourcentage réel d'entrées non découvertes semble être bien inférieur.

Il est important de souligner qu'il s'agit là d'estimations secondaires (notamment en ce qui concerne la proportion de migrants qui essayent d'entrer par d'autres méthodes) dont les suppositions sont essentiellement incertaines. Toutefois, il apparaît plutôt certain que le nombre total d'entrées illégales de Subsahariens en Union européenne devrait être de l'ordre de plusieurs dizaines plutôt que de centaines de milliers. Selon de récentes estimations, ces entrées clandestines représentent approximativement un tiers du total de l'immigration d'à peu près 100.000 Subsahariens (légaux et illégaux). Bien que l'immigration clandestine ait apparemment accéléré en 2006 avec une augmentation de la migration par bateau d'Afrique occidentale aux Iles Canaries, cela dissipe clairement l'idée d'un exode africain.

5. RECHERCHE SUR LACUNES ET BESOINS

Il existe encore d'énormes lacunes dans la connaissance de la migration régulière et irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Europe. Cela est en partie lié au manque de prise en compte des études *existantes*, mais surtout au manque de matériel empirique pertinent. Jusqu'à présent, la recherche sur cette question s'est concentrée sur l'identification des routes migratoires, l'estimation de l'ampleur des flux migratoires et l'étude du passage en fraude (réel ou supposé) et des méthodes de trafic. Nombre des publications existantes sont fondées sur des sources secondaires, telles que les reportages des médias et les sources gouvernementales. Elles sont souvent écrites en se concentrant sur l'identification de « solutions » – autrement dit, comment réduire la migration irrégulière – plutôt que sur la *compréhension* du processus migratoire et des expériences, motivations et sources de revenu concrètes des migrants eux-mêmes. Il est par conséquent d'une importance primordiale de parvenir à une compréhension de ce phénomène qui soit *plus ancrée dans le social* (voir également Van Liempt, 2007 : 46).

Il y a un urgent besoin d'études empiriques détaillées, combinant des méthodologies quantitatives et qualitatives, qui puissent jeter une lumière plus approfondie sur les histoires de vie et de migration, les motivations, les perceptions et les réelles sources de revenu des migrants subsahariens qui vivent et travaillent en Afrique du Nord et en Europe. Ce type de travail empirique éclairerait mieux leurs motivations individuelles à émigrer, qui sont complexes et changeantes et vont au-delà des modèles « push-pull » réductifs de niveau macro. Il devrait aussi se concentrer sur les possibilités et les manières avec lesquelles les migrants sont en mesure de se construire des sources de revenus décentes dans les pays où ils s'établissent temporairement à plus long terme ainsi que l'usage qu'ils font du réseau international pour atteindre ces buts.

Les cas d'études micro empiriques qui ont été conduites parmi les migrants subsahariens en Afrique du Nord, et principalement au Maroc (cf. Alioua, 2005 ; Escoffier, 2006), ont produit des aperçus très utiles, mais ces témoignages sont encore peu nombreux et souvent anecdotiques. Qui plus est, la majeure partie de ce travail empirique a porté sur des réfugiés, demandeurs d'asile, personnes victimes de trafic et autres migrants « en crise ». On ne sait virtuellement rien des vies de la plupart des migrants « normaux », comme les nombreux Tchadiens, Ghanéens, Maliens, Nigériens et Sénégalais qui passent largement inobservés.

On ne sait en particulier presque rien de leur position dans les marchés du travail en Afrique du Nord. On suppose trop facilement et erronément que tous les migrants en Afrique du Nord sont « en transit », alors que l'on sait qu'ils tendent à y rester pour des périodes de plus en plus longues et trouvent du travail dans les pays nord-africains dans, par exemple, le bâtiment, l'agriculture et, pour les femmes, les services domestiques.

Le fait que ce travail soit souvent précaire et que de nombreux migrants aspirent à migrer en Europe ne veut pas nécessairement dire que ces migrants ne s'implanteront pas durant de plus longues périodes. On ne voit pas encore clairement dans quelle mesure et comment les migrants d'Afrique Occidentale et Centrale en Afrique du Nord sont impliqués dans un processus d'intégration stable, sociale et économique, et comment cela est relié à leurs futures aspirations à émigrer en Europe ou ailleurs. On ignore également la dimension de genre : dans quelle mesure les femmes émigrent-elles individuellement ou en tant que migrants d'une famille, et quel est leur rôle dans le processus et les sources de revenus de la migration?

Il y a des lacunes semblables quand il s'agit de comprendre la position des récents migrants subsahariens (irréguliers) dans le marché du travail en Europe. Bien que l'on sache qu'ils travaillent en masse dans les secteurs de l'agriculture, du bâtiment et des services, on ne sait pratiquement rien de leurs expériences personnelles. Comment les politiques restrictives sur l'immigration, le racisme et la marginalisation économique, sociale et légale affectent-elles leurs processus d'intégration? Comment cela affecte-t-il leurs plans de migration futurs (retour) et leur implication sociale et économique dans leurs pays d'origine? Dans quelle mesure ont-ils des interactions transnationales avec les membres de leurs familles et les communautés qui vivent en Afrique Occidentale, Afrique du Nord et Europe? Trouver des réponses à ces questions cruciales est important pour parvenir à mieux comprendre la nature, les causes et les conséquences du phénomène de la migration.

6. CONCLUSIONS

Dans les 15 dernières années, il y a eu une incontestable augmentation de la migration régulière et clandestine des Subsahariens au Maghreb et en Europe. Néanmoins, cette étude a montré que la migration trans-méditerranéenne d'Afrique en Europe n'est pas aussi nouvelle et massive que l'on ne le perçoit couramment. Il n'existe aucune preuve que la migration irrégulière d'Afrique en Europe soit en train d'augmenter à un taux « alarmant ». Les preuves empiriques disponibles dissipent aussi l'image générale d'un exode en masse d'Africain fuyant la guerre et la pauvreté qui, à la recherche de « El Dorado » européen, tombent victimes de trafiquants et de passeurs impitoyables et sans scrupules qui les trompent sur les dangers des voyages à travers le désert et la mer. Tout en ayant des racines historiques plus profondes dans le commerce transsaharien, la migration (précédente) de nomades et réfugiés en Mauritanie et dans le sud de l'Algérie et de la Libye dans les années 70 et 80 a préparé le terrain et créé les réseaux d'une migration transsaharienne sur une échelle beaucoup plus grande. Sur l'arrière-plan du déclin économique et de la guerre civile en Afrique Occidentale et Centrale, les politiques migratoires panafricaines sont essentielles pour comprendre la plus grande augmentation de la migration transsaharienne des années 90.

Alors qu'il existe encore de graves lacunes dans la recherche sur la question, les précédentes analyses des données existantes et des études empiriques que la migration transsaharienne et trans-méditerranéenne révèlent les modèles et tendances suivantes

- Bien qu'il y ait eu une augmentation de la migration transsaharienne et trans-méditerranéenne au Maghreb et en Europe, la migration interrégionale reste de loin plus importante que la migration d'Afrique Occidentale dans le reste du monde.
- La migration subsaharienne en Union européenne est relativement modeste comparée à celles d'Afrique du Nord et d'Europe de l'Est. Il y a un nombre de migrants subsahariens dans les principaux pays d'accueil européens estimé à 800.000 comparé aux 2.600.000 immigrants nord-africains. Les Marocains à eux seuls dépassent *tous* les immigrants d'Afrique Occidentale en Europe.
- L'augmentation totale annuelle de la population subsaharienne *enregistrée* en Europe est estimée être d'environ 100.000. Les migrants d'Afrique Occidentale représentent environ 6.4 pour cent de la population totale d'immigrants extra européenne enregistrée dans les principaux pays européens de destination.
- En nombres absolus, le Nigeria, le Ghana et le Sénégal prédominent dans la migration en Europe et en Amérique du Nord, tandis que le Cap Vert, la Côte

d'Ivoire et le Cameroun ont de considérables populations d'émigrants vivant en Europe.

- À l'exception du Cap Vert, les taux de migration des Subsahariens dans les pays OCDE sont relativement faibles. Seuls la Guinée-Bissau, la Gambie, le Liberia, le Sénégal, la Sierra Leone, le Gabon et le Ghana ont moins de 1 pour cent de leurs populations vivant officiellement dans les pays OCDE.
- Alors que l'émigration de nombreux pays d'Afrique Occidentale suivent encore largement les modèles coloniaux, il y a depuis les années 90 une croissante diversification de destinations. L'Italie et l'Espagne en particulier ont émergé en tant que nouvelles destinations des migrants d'Afrique Occidentale. Le Ghana et le Sénégal se distinguent comme pays qui se sont affranchis des modèles migratoires coloniaux et l'ont remplacé par une consistante augmentation et diversification de la migration en Europe.
- Depuis l'introduction par l'Italie et l'Espagne de l'obligation de visa pour les pays d'Afrique du Nord au début des années 90, les traversées illégales de la Mer Méditerranée ont constitué un phénomène persistant. Plus qu'une augmentation *en soi*, le changement majeur a été le fait que, depuis 2000, les Africains subsahariens ont commencé à rejoindre les Nord-africains et les ont maintenant dépassés en tant que plus grande catégorie de migrants irréguliers arrivant par bateau.
- Les données d'arrestations suggèrent que l'intensification des contrôles de frontières dans le Détroit de Gibraltar a conduit à une générale diversification des points de traversée et à la professionnalisation des méthodes de passages en fraude plutôt qu'à un déclin de l'immigration irrégulière.
- Les Subsahariens et les Nord-africains évitent, si possible, d'entrer en Europe en traversant dangereusement la mer dans des bateaux de pêche et utilisent des méthodes de migration plus sûres. La majorité des migrants subsahariens irréguliers sont entrés légalement en Europe et y restent ensuite au-delà de l'expiration de leurs visas. Les nombreux migrants qui sont interceptés ne peuvent pas être expulsés et sont éventuellement relâchés avec un ordre d'expulsion *pro forma*. Malgré leur situation difficile, la plupart de ces migrants trouvent du travail et nombre d'entre eux ont récemment obtenu des permis de séjour grâce aux récurrentes régularisations.
- Il semble assez certain que le nombre total des entrées irrégulières réussies des Subsahariens en Union européenne devrait être calculé de l'ordre de plusieurs dizaines plutôt que de centaines de milliers. Cette étude a estimé que de 25.000 à 35.000 Africains subsahariens par an traversent irrégulièrement avec succès

la Méditerranée et l'Atlantique (aux Iles Canarie). Ce qui représente une fraction de l'immigration totale en UE, soit un total d'environ 2.6 millions de personnes en 2004 dans l'UE à 15 (à l'exception de la Grèce) (De Haas, 2006b). On peut en déduire qu'une moitié à deux tiers des entrées irrégulières passent inaperçues.

- Le portrait courant de migrants africains « désespérés » et pauvres victimes de trafiquants « sans scrupules » et de réseaux de passeurs « impitoyables » aux mains de la criminalité est en contradiction avec la preuve empirique que la vaste majorité des migrants se déplacent de leur plein gré et que la plupart d'entre eux sont relativement aisés. Tandis que le trafic est relativement rare, les passeurs tendent à être basés localement et à opérer individuellement ou dans des réseaux relativement petits et flexibles.
- C'est une idée fausse que la plupart des migrants d'Afrique Occidentale qui traversent le Sahara pour l'Afrique du Nord seraient « en transit » pour l'Europe. Il y a encore probablement plus d'Africains subsahariens vivant en Afrique qu'en Europe. Les preuves disponibles suggèrent qu'entre 65.000 et 120.000 subsahariens entrent par an dans tout le Maghreb. Cette étude a estimé qu'entre 20 et 38 pour cent de ces migrants transsahariens effectuent éventuellement la traversée vers l'Europe par là. Ce qui contredit les opinions selon lesquelles l'Afrique du Nord est une zone de transit.
- La Libye est un important pays de destination en soi, et d'autres pays nord-africains accueillent aussi des communautés de migrants d'Afrique Occidentale et Centrale plus petites mais croissantes. De plus, les migrants qui ont échoué ou ne s'aventurent pas à entrer en Europe préfèrent souvent s'établir en Afrique du Nord en tant que « deuxième meilleure option » plutôt que retourner dans leurs pays d'origine, essentiellement plus pauvres et dangereux.

Cette étude a indiqué que les images alarmistes des médias et des discours politiques tendent à surestimer l'ampleur de la migration d'Afrique en Europe. Elle a aussi montré comment les efforts effectués par les Etats pour augmenter les contrôles de frontière et « externaliser » ces politiques dans les pays d'Afrique du Nord et Occidentale ont eu une série d'effets secondaires indésirables, dont les plus remarquables ont été de croissantes violations des droits des migrants en Afrique du Nord et en Europe, une professionnalisation des méthodes de passages en fraude et une énorme diversification des routes migratoires terrestres et maritimes. Ce qui a abouti à une involontaire augmentation que les pays de l'UE ont besoin de surveiller pour « combattre » la migration irrégulière. Tandis qu'augmentent les souffrances des migrants, on peut se demander si l'accroissement des contrôles de la migration et les politiques intérieures ont réellement diminué le nombre total des traversées par mer. L'immense longueur des frontières terrestres et maritimes à elle seule fait qu'il est virtuellement impossible d'empêcher les gens de traverser le Sahara, l'Atlantique et la Méditerranée.

Tandis qu'il apparaît pratiquement impossible de boucler les longues frontières du Sahara et les côtes de la Méditerranée, on peut aussi se demander si les gouvernements veulent véritablement le faire. La migration irrégulière est souvent moins indésirable qu'il ne le paraît. Les économies européennes et, de plus en plus, celles maghrébines, ont besoin de main d'œuvre irrégulière et à bon marché. En même temps, les Etats maghrébins et subsahariens ont peu de véritable intérêt à freiner la migration car ils considèrent que celle-ci et les envois de fonds sont une source de stabilité et une ressource vitale pour leur développement.

L'ironie de tout cela est que les politiques sur la migration visant à « combattre » la migration clandestine sont une des *causes* fondamentales du caractère de plus en plus irrégulier de la migration. De même, alors que le passage en fraude est généralement représenté comme une des principales « causes » de la migration irrégulière, il est plutôt le *résultat* de ces politiques restrictives. L'action politique sur cette question semble être prisonnière d'un cercle vicieux. Plutôt que « résoudre » la migration clandestine, les politiques de plus en plus restrictives et les contrôles de frontières ont produit plus d'*illégalité*, ce qui ajoute ironiquement une pression visant à adopter des politiques encore plus restrictives (voir également Van Liempt, 2007).

À moins de circonstances exceptionnelles qui se produiraient, il est probable que la migration d'Afrique Occidentale au Maghreb et en Europe continuera. Il y a une divergence croissante entre les politiques restrictives sur la migration et la demande de main d'œuvre bon marché en Libye et en Europe. Ce qui explique pourquoi les contrôles de frontières accrus ont plutôt mené à la rapide déviation des routes migratoires et à une augmentation des risques, des coûts et des souffrances des migrants concernés plutôt qu'une diminution de la migration elle-même. Tant que l'on ne créera pas d'autres voies d'immigrations légales en plus pour répondre à la réelle demande de main d'œuvre, et tant qu'il existera de vastes économies informelles, il est également probable qu'une consistante proportion de cette migration restera irrégulière. Les politiques pour « combattre la migration illégale » non seulement criminalise la migration, mais sont aussi destinées à faire échec parce qu'elles sont une des causes mêmes du phénomène qu'elles prétendent combattre.

NOTES DE FIN D'OUVRAGE

1. Cette étude se concentrera sur la migration entre l'Afrique occidentale, le « plus grand » Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Tunisie et Libye) et les pays européens occidentaux, et ne concerne la migration qui a lieu de et vers l'Afrique Centrale, l'Egypte et la Corne d'Afrique que dans la mesure où elle est importante pour comprendre les processus migratoires en Afrique Occidentale et du Nord. Ce document applique une large définition de l'Afrique Occidentale. Outre tous les membres de l'Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Le Tchad, le Gabon et le Cameroun sont également inclus en raison de leur importance pour les migrations d'Afrique Occidentale. En raison de sa position géopolitique et composition ethnique, la Mauritanie est difficile à classer comme étant maghrébine ou Afrique occidentale, si bien qu'elle sera considérée comme étant les deux.
2. Par exemple, Roman (2006) utilise le terme « migration de transit » pour les Soudanais et autres migrants et réfugiés qui ont souvent vécu et travaillé durant des dizaines d'années au Caire.
3. Ces données de migration bilatérale proviennent de la Banque Mondiale à partir d'une matrice de migration bilatérale augmentée et mise à jour, créée à l'origine par l'Université du Sussex (see Parsons CR, Skeldon R, Walmsley TL, Winters LA. 2005. Quantifying the International Bilateral Movements of Migrants, Development Research Centre on Migration, University of Sussex). Cette banque de données utilise des recensement nationaux, des registres de population, des bureaux de statistique nationaux et un certain nombre de sources secondaires (OCDE, BIT, Migration Policy Institute, Département du développement international, Programme des Nations unies pour le développement) pour calculer les volumes de migration bilatéraux concernant 162 pays. Dans une version élargie utilisée pour construire des modèles, cette banque de données a également estimé des informations bilatérales concernant 64 autres pays pour lesquels les recensements ne donnaient aucune information sur les sources de migrants bilatéraux. La Banque Mondiale a mis à jour les informations sur les volumes de migrants bilatéraux de 56 pays en utilisant les données de recensement les plus récentes countries (Ratha D, Shaw W. 2007. South-South Migration and Remittances. Washington : World Bank, Development Prospects Group).
4. Comprenant Cameroun, Tchad, Gabon et Mauritanie.
5. Pour le Portugal et le Royaume-Uni, nous avons dû nous baser sur les données de recensement OCDE de 2001. Les chiffres français se basent sur les données de recensement de 1999, ce qui signifie que les chiffres actuels sont probablement beaucoup plus élevés du fait de la récente immigration.

6. En fait, il y a un parallèle intéressant entre le Nigeria et le Senegal à propos de la propagation géographique de la migration durant les dix dernières années.
7. Il y a aussi une consistante population ghanéenne vivant en Allemagne (Van Hear 1998).
8. Source : Banque de données en ligne Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales, www.carim.org. Accès du 4 Avril 2007.
9. C'est une idée fausse répandue que tous ou la plupart des « travailleurs invités » d'Afrique du Nord et de Turquie migrent légalement. Par exemple, à partir de la fin des années '60, chez les Marocains l'implantation spontanée et le recrutement par des sociétés ont été plus important que le recrutement formel par des agences. La plupart entraient en Europe comme touristes, et restaient finalement plus longtemps que ne le permettait leur visa (cf. de Haas, 2003). Ce fut seulement à partir de l'introduction d'exigences relatives aux visas en Espagne et en Italie que l'entrée irrégulière en Europe a commencé à devenir une question politique importante.
10. Cette donnée ne signifie pas nécessairement que les Subsahariens sont maintenant le plus gros groupe de migrants irréguliers qui traversent la Méditerranée. Les Maghrébins et autres migrants peuvent souvent migrer par d'autres moyens grâce à leurs réseaux familiaux (cachés dans des fourgons ou camions, faux papiers, visas touristiques). Ce qui explique qu'il est probablement plus facile d'arrêter les Africains subsahariens. Cela s'applique certainement aux données d'arrestations des autorités nord-africaines qui sont plus enclines à arrêter des Africains que leurs propres compatriotes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adepoju, A.
2000 "Issues and recent trends in international migration in Sub-Saharan Africa", *International Social Science Journal*, 52 : 383-94.
2004 Changing Configurations of Migration in Africa, Migration Information Source, www.migrationinformation.org
- Alioua, M.
2005 « La migration transnationale des Africains subsahariens au Maghreb : L'exemple de l'étape marocaine », *Maghreb-Machrek*, 185 : 37-57.
- Allasino, E., E. Reyneri, A. Venturini, and G. Zincone
2004 "Labour market discrimination against migrant workers in Italy", BIT, Geneva, Asociacion Por Derechos Humanos de Andalucia.
2006 Informe sobre la inmigración clandestina durante el año 2005, Asociación Por Derechos Humanos de Andalucía, Sevilla.
- Arthur, J.A.
1991 "International labor migration patterns in West Africa", *African Studies Review* 34: 65-87.
- Bakewell, O., and H. de Haas
2007 "African migrations: Continuities, discontinuities and recent transformations", in L. de Haan, U. Engel, and P. Chabal (eds), *African Alternatives*, Brill, Leiden, pp. 95-118.
- Barros, L., M. Lahlou, C. Escoffier, P. Pumares, and P. Ruspini
2002 *L'immigration Irregulière Subsaharienne à Travers et Vers le Maroc*, BIT, Geneva.
- Belguendouz, A.
2005 *Politique Européenne de Voisinage, Barrage aux Sudistes*, Beni Snassen, Salé.
- Bensaad, A.
2003 « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue Européenne des Migrations Internationales* 19.
- Black, R., S. Ammassari, S. Mouillesseaux, and R. Rajkotia
2004. "Migration and pro-poor policy in West Africa", Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty, University of Sussex, Sussex.
- Borrel, C.
2006 « Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 Près de 5 millions d'immigrés à la mi-2004 », *Insee Première n°1098 - août 2006*.
- Boubakri, H.
2004 "Transit migration between Tunisia, Libya and Sub-Saharan Africa: Study based on Greater Tunis", paper presented at the Regional Conference on Migrants in transit countries: Sharing responsibility for management and protection, Istanbul, 30 September-1 October, Council of Europe, Strasbourg.
2006 « Le Maghreb et les Migrations de Transit: Le Piège ? », *Migrations Sociétés* 18: 85-104.

- Brachet, J.
 2005 « Migrants, Transporteurs et Agents d'Etat : Rencontre sur l'Axe Agadez-Sebha », *Autrepart* 36: 43-62.
- Bredeloup S., and O. Pliez
 2005 « Editorial : Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart* 4 : 3-20.
- Carling, J.
 2006 *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*, International Organisation for Migration, Geneva.
 2007 "Migration control and migrant fatalities at the Spanish-African borders", *International Migration*.
- Chaloff, J.
 2005 Italy, Migration Policy Group, Brussels/Rome.
- CIMADE
 2004 La Situation Alarmante des Migrants SubSahariens en transit au Maroc et les Conséquences des politiques de l'Union Européenne, CIMADE, Paris.
- Collyer, M.
 2005 "When do social networks fail to explain migration? Accounting for the movement of Algerian asylum-seekers to the UK", *Journal of Ethnic and Migration Studies* 31: 699-718.
 2006 "States of insecurity: Consequences of Saharan transit migration", Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford, Oxford.
- Commission européenne (CE)
 2004a *Technical Mission to Libya on Illegal Immigration*, 27 Nov-6 Dec, European Commission, Brussels.
 2004b *Technical Mission to Libya on Illegal Migration*, 27 Nov-6 Dec, European Commission, Brussels.
- Coslovi, L.
 2007 Brevi note sull'immigrazione via mare in Italia e in Spagna, CeSPI, Rome.
- Cuttitta, P.
 2005 "Delocalisation of migration controls to Northern Africa", paper submitted to the workshop on The Europeanisation of National Immigration Policies, Berlin, 1-3 September.
 2007 "The changes in the fight against illegal immigration in the Euro-Mediterranean Area and in Euro-Mediterranean relations", University of Genoa, Genoa.
- De Haas, H.
 2003 "Migration and development in Southern Morocco: The disparate socio-economic impacts of out-migration on the Todgha Oasis Valley", unpublished PhD Thesis, Radboud University, Nijmegen.
 2006a "Trans-Saharan Migration to North Africa and the EU: Historical roots and current trends", Migration Information Source, www.migrationinformation.org
 2006b "Trans-Saharan Migration to North Africa and the EU: Historical roots and current trends", Migration Information Source, www.migrationinformation.org.
- Drozdz, M., and O. Pliez
 2005 « Entre Libye et Soudan : La Fermeture d'une Piste Transsaharienne », *Autrepart* 36: 63-80.

- Drumtra, J.
2006 “West Africa’s refugee crisis spills across many borders”, Migration Information, Source August, www.migrationinformation.org
- Düvell, F.
2006 “Crossing the fringes of Europe: Transit migration in the EU’s neighbourhood”, Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford, Oxford.
- Escoffier, C.
2006 *Communautés d’Initérance et Savoir-Circuler des Transmigrant-e-s au Maghreb*, Thèse pour le doctorat nouveau régime, Université Toulouse II, Toulouse
- Goldschmidt, E.
2003 « Etudiants et migrants congolais au Maroc : Politiques d’accueil et stratégies migratoires de passage en Europe », in L. Marfaing and S. Wippel (eds) *Les relations transsahariennes à l’époque contemporaine, un espace en constante mutation*, Karthala-ZMO, Paris.
2006 “Storming the fences: Morocco and Europe’s anti-migration policy”, *Middle East Report*, 239.
- Hamood, S.
2006 *African Transit Migration through Libya to Europe: The Human Cost*, FMRS, AUC, Cairo.
- Jordan B., and F. Düvell
2002 *Irregular Migration: The Dilemmas of Transnational Mobility*, Edward Elgar, Cheltenham, UK.
- Kastner, K.
2007 “‘My baby is my paper!’ The role of (unborn) children for Nigerian migrants on the road”, paper presented at the AEGIS European Conference on African Studies, African Studies Centre, Leiden, The Netherlands, 11-14 July.
- Kress, B.
2006 “Burkina faso: Testing the tradition of circular migration”, Migration Information Source March, www.migrationinformation.org
- Lahlou, M.
2003 « Le Maghreb : Lieux de Transit », *La Pensée du Midi* 10 : 35-45.
2005 « Migrations irrégulières trans méditerranéennes et relations Maroc – Union européenne », paper presented at the XXV International Population Conference, Tours, France, 18-23 July.
- Lahlou, M., and C. Escoffier
2002 « Rapport de l’Enquête Migrants Menée au Maroc », in L. Barros, M. Lahlou, C. Escoffier, P. Pumares, and P. Ruspini (eds), *L’immigration Irrégulière Subsaharienne à Travers et Vers le Maroc*, BIT, Geneva.
- Lindstrom, C.
2002 *Report on the Situation of Refugees in Morocco: Findings of an Exploratory Study*, FMRS/American University of Cairo, Cairo.
- Lutterbeck, D.
2006 “Policing migration in the Mediterranean”, *Mediterranean Politics* 11: 59–82.

- Lydon, G.
 2000 “On trans-Saharan trails: Trading networks and cross-cultural exchange in Western Africa, 1840s -1930s (Mali, Mauritania, Morocco, Senegal)”, PhD thesis, Michigan State University, Michigan.
- Marfaing, L., and S. Wippel (eds),
 2004 *Les Relations Transsahariennes à l’Epoque Contemporaine : Un Espace en Constante Mutation*, Karthala, Paris and ZMO, Berlin.
- Mazzucato, V.
 2005 *Ghanaian Migrants’ Double Engagement: A Transnational View of Development and Integration Policies*, GCIM, Geneva.
- Morris, A.
 1998 “‘Our fellow Africans make our lives hell’: the lives of Congolese and Nigerians living in Johannesburg”, *Ethnic and Racial Studies*, 21: 1116-36.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
 2006a *International Migration Outlook*, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
 2006b *The Web Atlas of Regional Integration in West Africa: Migration, ECOWAS-SWAC/* Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Oumar Ba, C., and A. Choplin
 2005 « Tenter l’Aventure par la Mauritanie: Migrations Transsahariennes et Recompositions Urbaines », *Autrepart*, 36 : 21-42.
- Parsons C.R., R. Skeldon, T.L. Walmsley, and L.A. Winters
 2005 *Quantifying the International Bilateral Movements of Migrants*, Development Research Centre on Migration, University of Sussex, Brighton, UK.
- Pastore F., P. Monzini, and G. Sciortino
 2006 “Schengen’s soft underbelly? Irregular migration and human smuggling across l and sea borders to Italy”, *International Migration*, 44: 95-119.
- Perrin, D.
 2005 “North Africa under control the the new legal frame of trans-Saharan migrations”, *Maghreb-Machrek*: 59-+.
- Pliez, O.
 2002 « Vieux reseaux et nouvelles circulations entre les deux rives du Sahara », *Revue Méditerranée*, 3-4 : 31-40.
 2004 « De l’Immigratoir au Transit? La Libye dans l’Espace Migratoire Euro-Africain », in O. Pliez (Ed.), *La Nouvelle Libye: Sociétés, Espaces et Géopolitique au Lendemain de l’Embargo*, Editions Karthala, Paris.
- Ratha, D., and W. Shaw
 2007 *South-South Migration and Remittances*, Development Prospects Group, World Bank, Washington, DC.
- Roman, H.
 2006 *Transit Migration in Egypt*, Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales, European University Institute, Florence.
- Sandell, R.
 2006 *Spain’s Immigration Experience: Lessons to be Learned from Looking at the Statistics*, Real Institute Elcano, Madrid.

- Schoorl J., L. Heering, I. Esveldt, G. Groenewold, Erf Rvd, et al.
2000 *Push and Pull Factors of International Migration: A Comparative Report*, Eurostat, European Communities, Luxembourg.
- Schuster, L.
2005 *The Realities of a New Asylum Paradigm*, Centre on Migration, Policy and Society, University of Oxford, Oxford.
- Simon J.
2006 “Irregular transit migration in the Mediterranean: Facts, figures and insights”, in N. Nyberg-Sorensen (Ed.), *Mediterranean Transit Migration*, Danish Institute for International Studies, Copenhagen.
- Spiga, S.
2005 « Aménageurs et Migrants dans les Villes du Grand Sud Algérien », *Autrepart*, 36: 81-103.
- UNHCR
2005 *UNHCR Global Report 2004*, UNHCR, Geneva.
- UNODC
2006 *Organized Crime and Irregular Migration from Africa to Europe*, United Nations Office on Drugs and Crime, Vienna.
- Van Liempt, I.
2007 *Navigating Borders. An Inside Perspective into the Process of Human Smuggling*, Amsterdam University Press, Amsterdam.
- Yassine, A-Q.
2006 “Reflections on the fortress”, *Al Ahram Weekly*.

APPENDICE

TABLEAU 6
REFUGIES ET DEMANDEURS D'ASILE, PAR PAYS D'ASILE ET D'ORIGINE,
FIN 2005

Pays d'asile / d'origine	Réfugiés et demandeurs d'asile dans le pays	Réfugiés et demandeurs d'asile de pays étrangers	Immigrants réfugiés / demandeurs d'asile moins émigrants	En tant que pourcentage de la population totale
Bénin	31.989	683	31.306	0.4
Burkina Faso	1295	818	477	0.0
Cameroun	58.808	13.876	44.932	0.3
Cap Vert	n.a.	19	n.a.	n.a.
Tchad	275.480	51.513	223.967	2.7
Côte d'Ivoire	44.070	24.659	19.411	0.1
Gabon	13.388	138	13.250	1.0
Gambie	7932	2340	5592	0.4
Ghana	59.033	20.783	38.250	0.2
Guinée	67.333	9097	58.236	0.7
Guinée-Bissau	7782	1300	6482	0.5
Liberia	10.197	237.114	-226.917	-7.4
Mali	13.066	873	12.193	0.1
Mauritanie	724	33.955	-33.231	-1.3
Niger	349	1246	-897	0.0
Nigeria	9439	36.137	-26.698	0.0
Sénégal	23.341	10.521	12.820	0.1
Sierra Leone	60.142	46.397	13.745	0.3
Togo	9707	58.586	-48.879	-0.9
Total	694.075 (32.319 demandeurs d'asile)	550.055 (59.989 demandeurs d'asile)	144.020	0.1

Source : Calculs personnels de données de Tendances globales des réfugiés, UNHCR 2005, et données de population, UNDP 2000.

TABLEAU 7
ESTIMATION DES POPULATIONS DE REFUGIES EN AFRIQUE OCCIDENTALE
(PLUS DE 10.000), 2005

Pays d'origine	Pays d'asile	
Liberia	Côte d'Ivoire	39.919
Liberia	Ghana	38.684
Liberia	Guinée	54.810
Liberia	Sierra Leone	59.952
Mauritanie	Sénégal	19.712
Togo	Bénin	26.632
Togo	Ghana	14.136
Soudan	Tchad	202.266
République d'Afrique Centrale	Tchad	41.246
Tchad	Cameroun	39.303

Source : Tendances globales des réfugiés UNHCR 2005

TABLEAU 8

ESTIMATION DE LA POPULATION NEE A L'ETRANGER DANS LES PAYS OCDE, PAR PAYS DE NAISSANCE

	France	Royaume-Uni	Espagne, Italie, Grèce, Portugal	Autre Europe	Amérique du Nord	Japon, Australie, Nouvelle Zélande	Nombre d'Émigrants	% Population (2000 UNPD)	% tout les Migrants d'Afrique Occidentale vivant dans des pays OCDE	Emigration éducation supérieur/all éducation supérieure
Bénin	11.986	239	952	908	1555	31	15.671	0.2	1.3	9.6
Burkina Faso	4674	99	2777	938	1007	25	9520	0.1	0.8	14.3
Cameroun	36.020	3233	4332	7036	14.749	132	65.502	0.4	5.6	19.9
Cap Vert	12.404	328	50.543	13.272	27.411	28	103.986	23.1	8.8	n.a.
Tchad	4421	183	212	552	1041	41	6450	0.1	0.5	n.a.
Côte d'Ivoire	45.231	2794	8104	3894	9464	143	69.630	0.4	5.9	9.8
Gabon	10.639	135	353	656	932	22	12.737	1.0	1.1	25.2
La Gambie	1026	3924	6706	5026	6284	66	23.032	1.8	2.0	42.4
Ghana	4376	56.112	21.121	19.954	84.274	3605	189.442	1.0	16.1	45.7
Guinée	7836	265	5627	5326	6542	150	25.746	0.3	2.2	n.a.
Guinée-Bissau	7596	381	23.904	529	511	11	32.932	2.4	2.8	70.4
Liberia	737	1583	1305	3660	41.620	181	49.086	1.6	4.2	24.4
Mali	40.222	121	3622	784	3680	79	48.508	0.4	4.1	19.7
Mauritanie	9591	28	3993	884	2400	21	16.917	0.6	1.4	n.a.
Niger	3391	96	258	504	1290	21	5560	0.0	0.5	10.5
Nigeria	2563	88.378	26.435	22.361	150.917	3190	293.844	0.2	25.0	8.4
Sénégal	82.116	723	41.476	3781	12.739	299	141.134	1.4	12.0	28.6
Sierra Leone	686	17.048	1985	4341	22.381	442	46.883	1.0	4.0	33.5
Togo	12.787	553	971	2708	3777	25	20.821	0.4	1.8	11.8
Total	297.276	172.299	197.970	92.088	386.290	8446	1.154.369	0.5	100.0	

Source : Calculs personnels basés sur la Banque de données OCDE sur immigrants et expatriés (mis à jour en novembre 2005); téléchargés le 15 janvier 2007 de www.oecd.org. Ces sources de données viennent de recensements de populations ou de registres de populations datant pour la plupart de 2000-2001.

TABLEAU 9
ARRESTATIONS DE MIGRANTS SANS AUTORISATION EN ESPAGNE, ITALIE ET MALTE (1993-2006)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Espagne continentale	4952	4189	5287	7741	7348	7031	7178	12.789	14.405	6795	9788	7245	7066	6494*
Iles Canaries	0	0	0	0	0	0	875	2410	4112	9875	9388	8426	4715	31.000**
Sicile / Lampedusa	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	8828	1973	2782	5504	18.225	14.017	13.594	22.824	21.400
Calabre	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	873	1545	5045	6093	2122	177	23	88	282
Malte	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	166	219	24	57	1686	502	1388	1822	n.a.
Total	4952	4189	5287	7741	7348	16.898	11.790	23.046	30.171	38.703	33.872	30.676	36.515	59.176

Sources : Lahlou 2005 (Espagne continentale jusqu'en 1999), Coslovi 2007 (Espagne continentale et Iles Canaries depuis 2000, Sicile/Lampedusa, Calabre, Malte depuis 2002); Simon 2006 (Malte jusqu'en 2001). * Estimation extrapolée basée sur 4329 arrestations jusqu'au 29 août 2006; ** Estimations pour 2006 (EI Pays, 27 décembre 2006).

Série Migration Research (MRS) de l'OIM

1. *Myths and Realities of Chinese Irregular Migration*
Ronald Skeldon, December 2000
2. *Combating Trafficking in South-East Asia: A Review of Policy and Programme Responses*
Annuska Derks, December 2000
3. *The Role of Regional Consultative Processes in Managing International Migration*
Amanda Klekowski von Koppenfels, May 2001
4. *The Return and Reintegration of Rejected Asylum Seekers and Irregular Migrants: An Analysis of Government Assisted Return Programmes in Selected European Countries*
Khalid Koser, May 2001
5. *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development*
Savina Ammassari and Richard Black, August 2001
6. *Recent Trends in Chinese Migration to Europe: Fujianese Migration in Perspective*
Frank N. Pieke, March 2002
7. *Trafficking for Sexual Exploitation: The Case of the Russian Federation*
Donna M. Hughes, June 2002
8. *The Migration-Development Nexus: Evidence and Policy Options*
Ninna Nyberg-Sorensen, Nicholas Van Hear and Poul Engberg-Pedersen,
July 2002
9. *A Review of Data on Trafficking in the Republic of Korea*
June J.H. Lee, August 2002
10. *Moroccan Migration Dynamics: Prospects for the Future*
Rob van der Erf and Liesbeth Heering, August 2002
11. *Journeys of Jeopardy: A Review of Research on Trafficking in Women and Children in Europe*
Elizabeth Kelly, November 2002
12. *Irregular Migration in Turkey*
Ahmet İçduygu, February 2003
13. *Bordering on Control: Combating Irregular Migration in North America and Europe*
Philip Martin, April 2003
14. *Migration and Development: A Perspective from Asia*
Graeme Hugo, November 2003
15. *Is Trafficking in Human Beings Demand Driven? A Multi-Country Pilot Study*
Bridget Anderson and Julia O'Connell Davidson, December 2003

16. *Migration from Latin America to Europe: Trends and Policy Challenges*
Adela Pellegrino, May 2004
17. *The Development Potential of Zimbabweans in the Diaspora: A Survey of Zimbabweans Living in the UK and South Africa*
Alice Bloch, January 2005
18. *Dynamics of Remittance Utilization in Bangladesh*
Tom de Bruyn, January 2005
19. *Internal Migration and Development: A Global Perspective*
Priya Deshingkar and Sven Grimm, February 2005
20. *The Millennium Development Goals and Migration*
Erica Usher, April 2005
21. *Migration and Development: New Strategic Outlooks and Practical Ways Forward: The Cases of Angola and Zambia*
Dr Savina Ammassari, May 2005
22. *Migration and Development: Opportunities and Challenges for Policymakers*
Macha Farrant, Anna MacDonald, Dhananjayan Sriskandarajah, April 2006
23. *Migration, Human Smuggling and Trafficking from Nigeria to Europe*
Jorgen Carling, September 2006
24. *Domestic Migrant Remittances in China: Distribution, Channels and Livelihoods*
Rachel Murphy, September 2006
25. *Remittances in the Great Lakes Region*
Tom de Bruyn and Johan Wets, October 2006
26. *Engaging Diasporas as Development Partners for Home and Destination Countries: Challenges for Policymakers*
Dina Ionescu, November 2006
27. *Migration and Poverty Alleviation in China*
Wang Dewen and Cai Fang, March 2007
28. *A Study of Migrant-Sending Households in Serbia Receiving Remittances from Switzerland*
Nilim Baruah and Jennifer Petree, April 2007
29. *Trafficking in Human Beings and the 2006 World Cup in Germany*
Jana Hennig, Sarah Craggs, Frank Laczko and Fred Larsson, April 2007
30. *Migration, Development and Natural Disasters: Insights from the Indian Ocean Tsunami*
Asmita Naik, Elca Stigter and Frank Laczko, June 2007
31. *Migration and Climate Change*
Oli Brown, January 2008
32. *Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union: An Overview of Recent Trends*
Hein de Haas, May 2008

Série Migration Research (MRS) de l'OIM

Editeur : **Frank Laczko**
Chef de la Division Recherche et Publications
Organisation internationale pour les migrations
17 route des Morillons
1211 Genève 19
Suisse
Tél : +41.22.717 91 11
E-mail : publications@iom.int

Les titres disponibles dans cette série peuvent être commandés auprès de :

Organisation internationale pour les migrations
Division de la Recherche et des Publications
17 route des Morillons, CH-1211 Genève 19 Suisse
Téléphone : +41.22.717 91 11 • télécopie : +41.22.717 61 50
courrier électronique: publications@iom.int

① Le formulaire de commande MRS est disponible sur le site Internet de l'OIM :
<http://www.iom.int>

Commande d'un unique exemplaire : 16-25 US\$ + 2 US\$ de frais de port

Toute commande doit être accompagnée du paiement correspondant sous la forme d'une traite bancaire internationale ou d'un mandat de poste en dollars des Etats-Unis, payable à l'Organisation internationale pour les migrations à Genève

Egalement disponible en ligne à :
<http://www.iom.int>

Les médias et les discours politiques dominants transmettent une image de plus en plus apocalyptique d'un exode massif d'Africains désespérés en train de fuir et la pauvreté et les guerres dans leurs pays. Les migrants eux-mêmes sont normalement présentés comme étant des victimes de passeurs et trafiquants « éhontés » et « sans merci ». Or, tout en admettant une forte augmentation de flux migratoires réguliers et irréguliers à partir de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe tout au long de la dernière décennie, l'évidence empirique disponible sert à dissiper en grande partie ces suppositions.

Cette étude cherche à aboutir à une meilleure compréhension du phénomène fondée sur des éléments empiriques et quantitatifs quant au caractère, l'importance et de l'évolution récents de la migration irrégulière depuis l'Afrique de l'Ouest vers le Maghreb et l'Europe.

Cette recherche n'aurait pas pu être menée à bien sans le soutien généreux de l'Union Européenne accordé au *Programme pour soutenir et renforcer le dialogue et à la gestion concernant la migration irrégulière et de transit au Maghreb en provenance de l'Afrique de l'Ouest*.



IOM • OIM

ISSN 1994-4527
US\$ 16.00